



Kigali, le 07 octobre 2020.

Prot. : N°316 /SAC-SF/20
Objet : **Bulletin d'information**

Aux Confrères de la Province Sainte Famille

**Chers Confrères,
Pax Christi !**

Je vous transmets mes salutations fraternelles et mes encouragements dans vos différentes activités apostoliques qui, ces derniers temps ont été perturbées à chaque niveau par la pandémie du Covid-19 ; heureusement, vous ne vous êtes pas découragés.

Je vous envoie le Bulletin d'Information n° 105, un numéro spécial dans lequel vous trouverez les priorités annuelles et triennales de la Province Sainte Famille 2020-2023. Je vous exhorte à le lire personnellement et communautairement, pour que nous tous en soyons informés pour le bien de toute la Province. C'est un document officiel et historique à garder soigneusement dans les archives de la communauté.

Espérant une bonne réception de votre part, je vous assure de ma prière et confie votre apostolat à l'intercession de la Vierge Marie, Reine des Apôtres et à Saint Vincent Pallotti, notre Fondateur.

Père Eric HABIMANA, SAC
Secrétaire Provincial



Père Eugène NIYONZIMA, SAC
Recteur Provincial

SAC-PROVINCE SAINTE FAMILLE



BULLETIN D'INFORMATION

N° 105 Septembre 2020

Numéro spécial

ÉDITORIAL



**Ils dirent : levons-nous, et bâtissons !
Et ils se fortifièrent dans cette bonne
résolution (Néh 2,18).**

*Chers confères, fils bien aimés de Saint Vincent
Pallotti et Membres de la Province Sainte
Famille,*

Mes salutations cordiales et fraternelles et mon encouragement dans les divers milieux de vos engagements apostoliques. Que Saint Vincent Pallotti l'« Apôtre infatigable » inspire vos entreprises apostoliques quotidiennes malgré la situation sanitaire critique du COVID-19 qui, presque, paralyse le monde entier sur tous les plans de la vie humaine.

Cattivo tempo ? Bien que la situation actuelle soit difficile, il ne faudrait pas, entant que disciples de Vincent Pallotti, confondre le temps jugé critique ou catastrophique au temps privé de grâces. En effet, pour Pallotti, le temps d'épreuve comme celui que nous traversons aujourd'hui constitue plutôt *l'heure de la Providence de Dieu*. On se rappellera de l'un des premiers disciples de Pallotti, Paul de Geslin, qui, mouillé par la pluie torrentielle croyait bien utiliser les quelques paroles de la langue italienne qu'il venait fraîchement d'apprendre, en s'exclamant : *Che cattivo tempo, Padre !* Ce qui en français signifie : « *Père quel mauvais temps* » ! Il n'avait pas proféré cette sentence, que Pallotti, lui aussi mouillé jusqu'aux os, se retourna vers lui, leva la tête, le regarda en face et répéta avec stupeur : « *Cattivo tempo* » ! Il finira par lui expliquer que dire que le temps est

pluvieux ou humide, cela peut se dire puisque c'est vrai. Mais dire qu'il est laid, désagréable, ce n'est pas tout à fait son avis. Car, lui explique –t-il, le temps nous vient de la Providence divine. Dans chacune des gouttes d'eau qui tombent, argumenta Pallotti, il y a toute la sagesse, toute la puissance et tout l'amour de Dieu. Ce n'est pas une faute, ajouta-t-il, de préférer le soleil à la pluie, et de désirer la fin de l'hiver et le retour du printemps ; mais dire que le temps est mauvais c'est absolument impardonnable (Cf. Paul de Geslin, pp.74-75).

Temps fort : Conscient que le temps, peu importe son apparence dure et terrifiante, vient de la Providence divine, selon notre fondateur, le gouvernement provincial du triennat 2020-2023 n'a pas baissé les bras. Plutôt, comme il vous a été communiqué, du 16 au 20 mars 2020 ce même gouvernement a vécu un « Temps fort », c'est-à-dire un temps de la prière et de la planification du triennat. Malgré la panique généralisée causée par la pandémie du Covid-19, les membres du gouvernement provincial se sont mis à la tâche pour identifier et organiser les « priorités de la Province Sainte Famille » dans le temps et dans l'espace durant la période de 2020-2023. Vous trouverez lesdites priorités dans ce bulletin.

La mission continue et les fruits sont visibles : après ce temps de grâce, tous les membres du gouvernement provincial étaient satisfaits de leur travail, fortifiés dans leurs résolutions et prêts à s'engager pour l'avenir meilleur de la PSF. Je comparerais les sentiments des membres du gouvernement provincial à ceux du peuple d'Israël qui, convaincu de bons projets du prophète Néhémie pour l'avenir de Jérusalem et rassurés que « la bonne main de Dieu était sur lui », se levèrent et dirent : « *levons-nous, et bâtissons ! Et ils se fortifièrent dans cette bonne résolution* » (Néh 2,18).

Depuis lors, tous les membres de la PSF se sont mis à la tâche et les fruits de leur labeur sont aujourd'hui visibles. Le Seigneur a béni nos efforts en nous donnant un précieux cadeau de sept nouveaux prêtres et bientôt 5 qui seront ordonnés diacres dans notre famille, le « Pallotti Children Hope Centre de Kibilizi » qui nous a été légué, trois nouvelles communautés canoniquement érigées en Europe, deux nouvelles maisons (à Kibeho et à Gikondo) et tant d'autres bienfaits spirituels et temporels. Louange et gloire à Lui pour l'éternité !

P. Eugène NIYONZIMA, sac
Recteur Provincial

VIE DE LA PROVINCE

DIRECTION PROVINCIALE ET SES ORGANES AUXILIAIRES

1. Direction Provinciale

La Direction Provinciale est composée du Recteur Provincial, ses consultants qui forment avec lui le Conseil Provincial, de l'Administrateur et du Secrétaire Provincial (Loi SAC n° 135). Pour le triennat 2020-2023, la Direction de la Province Sainte Famille est composée de :

Membres du Conseil Provincial

-Père Eugène NIYONZIMA : Coordinateur de la vie, de l'apostolat et du personnel de la Province :

-Père Jean-Pierre NSABIMANA : Premier Consultant et Responsable du fonctionnement des Conseils d'Administration des œuvres de la Province.

-Père François HARELIMANA : Consultant Provincial chargé des Sanctuaires, la pastorale familiale et l'apostolat de la presse.

-Père Janvier GASORE : Consultant Provincial chargé de la pastorale paroissiale, l'apostolat des écoles, l'apostolat de la jeunesse et les pèlerinages.

-Père Jean de Dieu KAMBALE MATHE: Consultant Provincial chargé de la formation au sein de la PSF (Ipsa facto Secrétaire Provincial pour la Formation)

1.2. Administration Provinciale

-Père Jackson NIYONSENGA BANZUBAZEA: Administrateur Provincial

-Père Jean de Dieu KASEREKA KANEFU: 1er Administrateur Provincial adjoint.

-Père Jean-Paul NYABYENDA: 2ème Administrateur Provincial adjoint.

1.3. Secrétariat Provincial

-Père Eric HABIMANA : Secrétaire Provincial et Secrétaire du Recteur Provincial

-Frère Jean-Marie Vianney NGENDAHIMANA : Notaire et Archiviste

-Diacre Patient KATEMBO KIOMA : Webmaster et autres services relatifs au Secrétariat Provincial

2. Secrétariats-Commissions-Départements

2.1. Secrétariat Provincial pour l’Apostolat (SPA)

- Père Honoré BAHIRE NTIBENDA (Secrétaire)
- Père Ildéphonse BIZIMUNGU (Secrétaire Adjoint)
- Père Antoine BALIGORA

2.1.1. Départements du SPA et leurs membres

▪ Département Pallottin des Sanctuaires.

- Père Honoré BAHIRE (Président)
- Père Jean-Pierre NSABIMANA
- Père François HARELIMA
- Père Narcisse MWISENEZA

- Père Jean-Paul NYABYENDA (pèlerinages)
 - Père Yves UWINEZA
 - Père Jean-Pierre GATETE
- **Département Pallottin de la Pastorale Paroissiale**
 - Père Ildéphonse BIZIMUNGU (Président)
 - Père Chrysante RWASA
 - Père Dominique BIKORIMANA
 - Père Jean Paul NYABYENDA (Jeunesse)
 - Père Désiré RUVAMWABO
 - Père Wenceslas TEGERA IYAMUREMYE
 - Père Simon SAFARI BURHUNGANE

2.2. Secrétariat Provincial pour les Missions (SPM)

- Père Christophe MINER (Secrétaire)
- Père Jean-Pierre NSABIMANA (Secrétaire adjoint)
- Père Jean-Paul NYABYENDA
- Père Jackson NIYONSENGA BANZUBAZE

2.2.1. Département Pallottin de la Pastorale des « Écoles Pallottines »

- Père Antoine BALIGORA (Président)
 - Père Éric HABIMANA
 - Père Christophe MINER
- **Département - Volontaires et « missions ad gentes »**
 - Père Christophe Miner : Responsable au niveau provincial

N.B. : Le Responsable direct des volontaires au niveau local est toujours le Recteur de la Communauté.

2.3. Secrétariat Provincial pour la Formation (SPF)

- Père Jean de Dieu KAMBALE MATHE (Secrétaire)
- Père Alphonse NDAGIJIMANA (Secrétaire adjoint)
- Père Téléphore NIYITEGEKA
- Père Jean-Pierre MUNYANEZA
- Père Benjamin BAHASHI
- Père Antoine MUNYANEZA
- Père Eugène HAKIZIMANA

2.4. Commission Economique

- Père Jean de Dieu KASEREKA KANEFU (Président)
- Père Jackson NIYONSENGA BANZUBAZE
- Père Jean-Paul NYABYENDA
- Père Jean-Pierre NSABIMANA
- Père Désiré BAKANGANA KIYOMBO
- Père Sylvestre MBARUSHIMANA

2.5. Commission Liturgique

- Père Désiré RUVAMWABO NZABONIMPA(Président)
- Père Antoine MUNYANEZA (Cérémoniaire Provincial)
- Père Éric HABIMANA (Cérémoniaire Provincial adjoint)
- Père Alphonse NDAGIJIMANA
- Père Ildephonse BIZIMUNGU

2.6. Commission Juridique

- Père Gilbert KAZINGUFU SEMASAKA (Président)
- Père Marc NZEYIMANA (Consultant)
- Père Jean-Népomucène NGIRABAKUNZI RWIGEMA
- Frère Jean-Marie Vianney NGENDAHIMANA

2.7. Commission Historique

- Frère Jean-Marie Vianney NGENDAHIMANA (Président)
- Père Honoré BAHIRE NTIBENDA
- Père Simon SAFARI BURHUNGANE
- Père Antoine BALIGORA
- Père Jean-Népomucène NGIRABAKUNZI RWIGEMA
- Père Gilbert KAZINGUFU SEMASAKA

2.8. Commission pour l'assistance sociale aux familles des confrères

- Père Jean-Pierre NSABIMANA (Président)
- Père Jackson NIYONSENGA BANZUBAZE
- Père Chrysante RWASA
- Père Jean-Pierre GATETE
- Père Jean de Dieu KAMBALE MATHE

2.9. Editions Pallotti-Press

- Père Aimable IRAKARAMA (Président)
- Frère Jean-Marie Vianney NGENDAHIMANA-Secrétaire
- Père Jean-Pierre GATETE
- Père Jean de Dieu KAMBALE MATHE
- Diacre Abel RUTAGANDA

2.10. Commission pour les Fêtes

- Père Jackson NIYONSENGA BANZUBAZE (Président)
- Père Jean-Pierre NSABIMANA
- Père Dominique BIKORIMANA
- Père Éric HABIMANA
- Père Jean de Dieu KASEREKA KANEFU
- Père Jean de Dieu KAMBALE MATHE
- Père Pascal HABINEZA

N. B. : La préparation du Jubilé de 50 ans de la PSF est en charge directe du Secrétariat Provincial pour les Missions, la Commission pour les fêtes, la Commission Historique et la Commission Liturgique. Le coordinateur est Père Jean-Pierre NSABIMANA.

ATTRIBUTIONS DES ORGANES AUXILIAIRES DE LA PROVINCE SAINTE FAMILLE

1. Administrateur Provincial

En conformité avec la Loi SAC, aux numéros 153, 362, et 397, l'Administrateur Provincial a les tâches suivantes :

1. Assister le Supérieur et s'en tenir bien à ses directives dans l'administration des biens.
2. Assurer l'information réciproque et collaboration avec son Supérieur ;
3. Veiller à la gestion commune et transparente des biens de la Province ;
4. Etudier et suivre de près la réalisation des projets économiques de la Province;

5. Préparer les rapports financiers et les budgets de la Province ;
6. Organiser et conserver les archives économiques de la Province ;
7. Préparer l'inventaire des biens de la Province;
8. Etudier et appliquer les budgets pour nos communautés ;
9. Accompagner les économes locaux dans la gestion quotidienne des biens ;
10. Maintenir les contacts avec les bienfaiteurs de la Province;
11. Chercher les nouveaux bienfaiteurs à l'intérieur et à l'extérieur du territoire de la Province;
12. Promouvoir les projets d'autofinancement ;
13. Garder la crédibilité avec nos bailleurs de fonds et nos bienfaiteurs en veillant sur le bon usage de biens reçus, en soignant la correspondance (partager les informations) et en transmettant les rapports à temps ;
14. S'assurer que le contenu du cours de comptabilité donné aux séminaristes répond aux attentes de l'économat Provincial, en étroite collaboration avec le Secrétariat pour la formation ;
15. Mettre sur pied les plans cadastraux pour toutes nos parcelles et suivre le paiement des taxes locatives ;
16. Chercher les intentions de messe ;
17. Suivre le charroi de la Province ;
18. Revoir et réajuster le projet d'amortissement.
19. Etre disponible à rendre d'autres services entrant dans ce domaine selon les besoins ;
20. Gérer quotidiennement la caisse de la Province ;

21. Veiller à l'accueil et à l'encadrement des visiteurs de marque de la Province;
22. Suivre les dossiers administratifs des confrères pour les visa, les passeports, les tickets, assurances (vie, maladie,...) ;
23. Effectuer les divers achats pour l'administration provinciale;
24. Veiller au paiement des factures de garage, téléphone, Internet,... de l'Administration ;
25. Veiller au paiement des polices d'assurance pour tous les véhicules de la Province ;
26. Analyser les budgets et les rapports financiers de nos communautés et œuvres ;
27. Concevoir le manuel des procédures pour la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de nos communautés et œuvres.

3. Secrétaire Provincial

Le Secrétaire Provincial a pour tâches de :

1. Rédiger le procès-verbal des actes du Conseil, préparer les lettres et documents relatifs aux décisions et de les soussigner en même temps que le Recteur Provincial (Loi SAC 360) ;
2. Enregistrer et transmettre ou classer la correspondance reçue ;
3. Rédiger certaines lettres administratives sur demande d'un membre du Conseil Provincial ;
4. Préparer les documents à être signés par le Recteur Provincial, ses Consultants et le Notaire ;
5. Contrôler l'utilisation du matériel et des fournitures de bureau mis à sa disposition ;

6. Enregistrer et expédier le courrier sortant ;
7. Faire et distribuer les invitations concernant les fêtes pallottines, les ordinations etc.
8. Collaborer avec le Notaire dans la rédaction et distribution des « organes officiels d'information » (Bulletin, info-sac...) et d'autres documents officiels.
9. Tenir à jour le programme des visiteurs et assurer leur encadrement.
10. Accueillir et orienter les visiteurs
11. Classer tous les dossiers administratifs de la Province.

4. Secrétaire du Recteur Provincial

Le Secrétaire du Recteur Provincial a pour tâches de :

1. Enregistrer et transmettre ou classer la correspondance du Recteur Provincial ;
2. Rédiger certaines lettres qui ne relèvent pas des compétences du Secrétaire Provincial et du Notaire ;
3. Préparer les documents devant être signés par le Recteur Provincial;
4. Contrôler l'utilisation du matériel et fournitures de bureau mis à sa disposition ;
5. Tenir à jour le programme des visiteurs et assurer leur encadrement ;
6. Accueillir et orienter les visiteurs
7. Classer les documents du Recteur Provincial qui ne relèvent pas des compétences du Secrétaire Provincial et du Notaire.
8. Tenir l'agenda du Recteur Provincial

5. Notaire et Archiviste

L'office du Notaire et Archiviste au sein de la Province Sainte Famille est de :

1. Avoir soin des archives (Loi SAC, 360)
2. Rédiger les actes et les documents juridiques ;
3. Certifier les documents au sein de la Province Sainte Famille
4. Dresser fidèlement par écrit les procès-verbaux des affaires et les signer avec la mention du lieu, du jour, du mois et de l'année ;
5. Assurer les relations publiques ;
6. Dresser un inventaire ou un catalogue des documents contenus dans les archives avec un bref résumé de chaque pièce ;
7. Conserver ou superviser la conservation des documents qui concernent la Province Sainte Famille dans un lieu sécurisé et auquel seul le Recteur Provincial a accès ;
8. Fournir, en observant la Loi, les actes ou les documents tirés des registres et légitimement réclamés, et de déclarer la conformité de leurs copies à l'original.
9. S'occuper des dossiers des confrères qui cherchent les documents de voyage, visas, et/ou d'autres documents exigés par les services publics.
10. Collaborer avec le Secrétaire Provincial dans la rédaction et distribution des « organes officiels d'information » (Bulletin...) et d'autres documents officiels.

6. Secrétariat pour l'Apostolat

1. Réfléchir sur la pastorale d'ensemble dans la Province Sainte Famille en harmonisant les choix de chaque communauté, paroisse et œuvre; (*tous*)
2. Préciser les orientations et assurer la coordination de tout le travail pastoral dans la Province; (*Secrétariat*)
3. Veiller à la transmission adaptée, incarnée du message révélé dans la vie concrète des chrétiens; (*tous et surtout Paroisses, Sanctuaires et Familles*)
4. Améliorer la pastorale de la famille en mettant l'accent sur les priorités de l'Église locale; (*Famille*)
5. Appuyer les activités de l'Action Familiale dans l'encadrement des familles et des couples chrétiens; (*Famille*)
6. Etudier et analyser les orientations pastorales prises par la province dans le but de proposer des conseils utiles pour la bonne marche de l'apostolat; (*Secrétariat*)
7. Analyser la situation socio-politique, économique, culturelle ainsi que la mentalité et les centres d'intérêts des destinataires de l'évangélisation dans les champs apostoliques de notre Province Sainte Famille; (*tous*)
8. Proposer les structures, le contenu, le programme et les moyens pour la formation des laïcs-évangélistes et proches collaborateurs; (*Centres et paroisses*)
9. Proposer comment valoriser nos œuvres (Centres et Sanctuaires) au service de la nouvelle évangélisation et le développement des cultes de la miséricorde divine et marial; (*Centres, Sanctuaires, Paroisses*)

10. Promouvoir la collaboration intercommunautaire dans l'esprit de l'UAC et favoriser plus d'initiatives dans ce domaine; (**Proposition:** Jumelage entre les Paroisses Pallottines)
11. Organiser des groupes de pèlerinage pour les grandes fêtes mariales et de la Miséricorde Divine; (*Sanctuaires, centres et Paroisses*)
12. Approfondir quelques thèmes de pastorale et proposer au Conseil Provincial des publications utiles à la formation des Chrétiens. (*Presse et Secrétariat*).

7. Secrétariat pour la Formation

1. Éveiller la conscience des jeunes dans les paroisses et les établissements scolaires à la vie religieuse et consacrée à travers la pastorale vocationnelle.
2. Mettre à la portée des jeunes une documentation étoffée sur la vocation, la vie consacrée et la vie pallottine
3. Aider le conseil à discerner et à prendre les décisions dans le domaine de la formation
4. Veiller sur l'harmonisation cohérente des programmes de formation à toutes les étapes,
5. Organiser les sessions et les rencontres de formation pour les confrères et participer dans des rencontres organisées dans ce domaine,
6. Mettre à jour les aspects de la pédagogie pallottine et suggérer l'acquisition des instruments didactiques (bibliothèque)
7. Proposer les domaines d'études et les candidats aux études supérieures et spécialisées

8. Valoriser et favoriser les lieux d'expression du charisme pallottin dans nos maisons et centres de formation.
9. Favoriser la collaboration avec les autres entités pallotines , avec les sœurs pallottines et avec les autres expressions de l'UAC dans le domaine de la formation,
10. Planifier et organiser les activités et les fêtes en rapport avec la consécration et les ministères ordonnés.

8. Secrétariat Provincial pour les Missions

1. Veiller à la dimension missionnaire de notre Province ;
2. Garder le contact avec nos bienfaiteurs des missions et leur faire savoir ce que nous faisons dans la mission pallottine ;
3. Organiser les animations missionnaires de sensibilisation au sein et en dehors de la Province.
4. Collaborer avec les autres Secrétariats pour les Missions dans les entités Pallottines, et le Secrétariat Général pour les Missions
5. Rédiger un bulletin d'information et de formation sur les activités missionnaires dans la Province et l'envoyer aux confrères et bienfaiteurs ;
6. Proposer au Conseil des nouvelles directions d'ouverture missionnaire pour la Province ;
7. Etudier la faisabilité du jumelage avec les divers champs apostoliques des autres entités pallottines (paroisses, sanctuaires, Maison d'édition, etc.) ;
8. Etudier la possibilité de l'échange du personnel avec d'autres entités dans la collaboration ;
9. Aider le responsable de la Caritas à gérer les fonds destinés aux activités caritatives ;

10. Mettre sur pied les critères communs de discernement avant d'octroyer une aide caritative quelconque;
11. S'intéresser au fonctionnement général de la Caritas dans sa triple mission : assistance, développement et santé ;
12. Veiller à la mise en application des priorités pastorales de la Province relatives au service de la Caritas;
13. Etudier les modalités pratiques d'harmoniser les activités de la Caritas Pallottine dans toutes ses branches (scolarité, adoption du cœur, etc.)
14. Etudier les projets qui demandent des subsides de la Caritas Pallottine ;
15. Planifier ensemble les activités annuelles de la Caritas Pallottine et faire une évaluation périodique et régulière des réalisations de la Caritas.

9. Commission Economique

1. Recueillir les réalités de la Province Sainte Famille, les étudier et proposer des solutions mieux adaptées au Conseil Provincial;
2. Etudier et proposer les critères de base pour le budget annuel, critères d'investissement, sécurité sociale pour les Confrères ;
3. Proposer les critères et moyens d'autofinancement local avec l'appui de consultance technique si nécessaire ;
4. Proposer les formes d'approfondissement élémentaire de gestion et de comptabilité pour tous les confrères de la Province au moyen des sessions de formation ;
5. Etudier les critères de base pour ce qui concerne les frais de vacances annuelles des membres de consécration perpétuelle et temporaire ;

6. Etudier comment aider les membres qui quittent la Société ;
7. Assister la Direction Provinciale à maintenir le suivi des décisions en matière économiques.

9. Commission Liturgique

1. Veiller à l'harmonisation de la liturgie dans la Province surtout lors de nos Fêtes : Ordinations, Consécration, etc. ;
2. Valoriser et rendre plus solennelle la célébration des Fêtes Pallottines ;
3. Penser à la réalisation des films enregistrés lors de nos grandes fêtes pour les archives et les animations vocationnelles ;
4. Veiller de mettre à jour les rituels de nos célébrations ;
5. Se rassurer que les ornements et objets liturgiques soient prêts avant les célébrations ;
6. Veiller à la préparation immédiate des concernés.

10. Commission pour les Deuils et Assistance sociale aux familles des confrères

1. Trouver les mécanismes et stratégies pour rapprocher les familles des confrères entre elles et matérialiser ce rapprochement entre les familles des confrères et la famille pallottine.
2. Intervenir en cas d'événements majeurs dans les familles des confrères.
3. Constater et évaluer un besoin nécessitant l'assistance dans les familles des confrères.
4. Organiser en toute dignité les cérémonies d'enterrement d'un membre proche des confrères ;

5. Rendre visite aux confrères endeuillés comme signe de « **Ukuyaga** » et inventer le contenu qui l’accompagne.

11. Commission de Médiation et d’Arbitrage

1. Traiter des controverses qui peuvent surgir entre la Direction Provinciale et les communautés ou les membres de la Province, entre les communautés ou entre les membres de la Province (Cf. Loi SAC, N° 391) ;
2. Les membres doivent veiller à établir leur propre règlement et traiter les cas qui leur sont confiés collégialement, selon les règles de la justice et d’équité (Cf. Loi SAC, N° 393).

12. Commission Historique

- 1) Reconstituer les documents historiques de la Province Sainte Famille à partir des; témoignages des personnes, des archives, articles, publications, albums, rapports de réunions communautaires, etc ;
- 2) Visiter les endroits et les sites où les Pallottins ont fait l’apostolat (Rwanda, RDC et Belgique) et y recueillir les informations relatives à leur présence ;
- 3) Demander les livres de chronique de chaque communauté, comme documentation de référence, utile à la Commission ;
- 4) Faire un documentaire audio-visuel à travers toutes nos Œuvres apostoliques du début jusqu’à nos jours ;
- 5) Confectionner un document historique de la Province à partir de l’Année 1973 jusqu’à nos jours.

CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ŒUVRES PALLOTTINES DE LA PROVINCE SAINTE FAMILLE

1. CA - Fondation Pallottine pour la Famille (FPF)

- ❖ Père Désiré BAKANGANA KIYOMBO – Président
- ❖ Père François HARELIMANA–Secrétaire
- ❖ Frère Jean-Marie Vianney NGENDAHIMANA
- ❖ Père Antoine BALIGORA
- ❖ Père Christophe MINER
- ❖ Père Jackson NIYONSENGA BANZUBAZE
- ❖ Père Honoré BAHIRE NTIBENDA

2. Conseil d'Administration de Pallotti Presse Ltd

- ❖ Père Jean de Dieu KASEREKA KANEFU–Président
- ❖ Père Jean-Paul NYABYENDA–Secrétaire
- ❖ Père Aimable IRAKARAMA
- ❖ Père Sylvestre MBARUSHIMANA
- ❖ Père Jackson NIYONSENGA BANZUBAZE
- ❖ Père Dominique NGENDAHOYO TUMAINI

3. Conseil d'Administration du Centre Pallottin de Formation– Génésareth-

- ❖ Père Jackson NIYONSENGA BANZUBAZE - Président
- ❖ Père Désiré BAKANGANA KIYOMBO-Secrétaire
- ❖ Père Jean de Dieu KAMBALE MATHE
- ❖ Père Jean-Bosco HABYARIMANA
- ❖ Père Simon SAFARI BURHUNGANE

4. Conseil d'Administration du Sanctuaire de la Miséricorde Divine de Kabuga et Centre des Pèlerins Saint Jean-Paul II Ltd.

- ❖ Père Jean-Pierre NSABIMANA–Président
- ❖ Père Honoré BAHIRE NTIBENDA-Secrétaire
- ❖ Père Ildéphonse BIZIMUNGU
- ❖ Père Narcisse MWISENEZA
- ❖ Père Janvier GASORE
- ❖ Père Christian NYAKASANE MUHANANO

5. Conseil d'Administration du Centre Saint Vincent Pallotti Ltd

- ❖ Père Narcisse MWISENEZA–Président
- ❖ Père Jean de Dieu KASEREKA KANEFU– Secrétaire
- ❖ Père Sylvestre MBARUSHIMANA
- ❖ Père Dominique BIKORIMANA
- ❖ Père Ildephonse BIZIMUNGU
- ❖ Père Éric HABIMANA

6. Conseil d'Administration de Kibeho Pilgrimage Center Ltd

- ❖ Père Jean-Paul NYABYENDA-Président
- ❖ Père Emmanuel TWAGIRIMANA-Secrétaire
- ❖ Père François HARELIMANA
- ❖ Père Sylvestre MBARUSHIMANA
- ❖ Père Éric HABIMANA
- ❖ Diacre Gaspard AYABAGABO

7. Conseil d'Administration de Pallotti Children Hope Center de Kibilizi (PCHC)

- ❖ Père Sylvestre MBARUSHIMANA–Président
- ❖ Père Antoine BALIGORA-Secrétaire
- ❖ Père Jean-Pierre MUNYANEZA
- ❖ Père Jean de Dieu KASEREKA KANEFU
- ❖ Père Gilbert KAZINGUFU SEMASAKA

NB. :

- Le Recteur Provincial participe aux réunions des Conseils d'Administration, s'il le juge nécessaire.
- Après chaque réunion de l'Organe Auxiliaire et du CA, le rapport devra être envoyé, le plus tôt possible, au Secrétariat Provincial et au Responsable des CA.
- Tout ce que les confrères reçoivent comme jeton de présence après les réunions du CA revient désormais aux communautés respectives des membres du CA et pas aux individus.

Quelques remarques importantes pour le bon fonctionnement des conseils d'administration de nos œuvres

Pour le bon fonctionnement des Conseils d'Administration de nos œuvres,

1. Nous avons la tâche de ne pas inclure dans un CA deux membres œuvrant ensemble. Pour cela, le Responsable de l'œuvre s'efforcera à maîtriser tout le fonctionnement de l'œuvre en vue de le présenter aux membres du CA.

Si le CA ou son Président le juge nécessaire,

2. Il pourra inviter les confrères impliqués dans l'Œuvre ou un « Expert » en la matière à traiter. Ils peuvent le faire moyennant l'information préalable et/ou la permission (du) au Recteur Provincial et à la personne concernée.
3. Les invitations au CA doivent **parvenir au moins 15 jours avant la séance, accompagnée (obligatoirement) de l'ordre du jour, du rapport d'activités et financier, rapport des commissions (départements, s'il y en a).**
4. L'ordre du jour précise tous les points à traiter. Ceux qui veulent proposer ou ajouter d'autres points doivent le faire dans un délai de 5 jours au moins avant la tenue de la réunion, sauf au cas exceptionnel.
5. **Le rapport de l'œuvre doit être détaillé** : la situation générale, les activités réalisées, les projections d'avenir, les défis / difficultés rencontrées (et propositions pour les résoudre), le rapport financier (rapport d'exploitation et le bilan), commentaire sur les finances, etc.
6. Le Conseil d'Administration doit **TOUJOURS formuler des résolutions** qui seront soumises à l'Assemblée Générale (représentée par le Conseil Provincial dans les matières ne nécessitant pas l'Assemblée Provinciale selon notre Législation propre);

7. Comme nous sommes au lancement / renforcement de nos organes auxiliaires au Conseil Provincial, nous recommandons que les premiers CA prennent du temps pour étudier **le fonctionnement de l'œuvre, son organigramme, son système de gestion, ses documents officiels** (les titres, les dossiers du personnel, règlement d'ordre intérieur, statuts, ... pour harmoniser notre système de gestion comme Province.

ÉVALUATION TRIENNALE DES PRIORITÉS DE LA PROVINCE SAINTE

FAMILLE (2017-2020)

Depuis le 29 Janvier 2019, le début officiel du mandat du Conseil Provincial pour le triennat 2017-2020, le Recteur Provincial, vu le besoin urgent d'une reconstruction intégrale de notre Province dans sa quarantaine, a d'abord lancé un appel scripturaire à tous les membres de la Province Sainte Famille « *Venez et rebâtissons les murailles de Jérusalem-Nimuhaguruke twubake - (Néh. 2,17).* »

Ensuite, dans l'observance de la *recommandation* n°16 de la Ière Assemblée Provinciale, qui stipule « Que le Conseil Provincial, au début de son mandat, présente à tous les confrères le programme, les priorités et les projets de son triennat et qu'il y ait une évaluation commune », le Gouvernement Provincial a eu un 'Temps Fort', du 07 au 11 Mars 2017 à Kabuga pour prier, programmer et établir les priorités de la Province. Les 30 priorités établies ont été présentées aux Recteurs des communautés locales et Responsables des œuvres dans leur réunion du 25 au 27 Avril 2017 au Centre Saint Vincent Pallotti pour leur consultation. Après, elles ont été publiées dans le Bulletin d'Information, n°3-Mai 2017, pp 22-30.

En plus, devant les Recteurs et les Responsables des Œuvres, il y a eu toujours une évaluation annuelle à la fin de chaque année, comme celles du 06 au 08 Novembre 2017, du 11 au 13 Novembre 2018, et même dans le rapport du Recteur Provincial durant la IIème Assemblée Provinciale à Keshero le 12 février 2019.

Maintenant comme le Conseil Provincial, a toujours marché sur les pas de notre Fondateur, surtout en imitant sa sagesse au sujet de l'office du Supérieur qui dit : "*Guardi la Superiorità come il suo Calvario, e tutti gli Uffici di tale Superiorità come la continuazione della Crocefissione: viva in una perpetua diffidenza di se, e delle sue forze; nel perfetto abbandono fiduciale in Dio e non tema poichè Iddio reggerà tutto quando noi facciamo tutto sicuri che non possiamo niente senza Dio* (OCL II, 335, 360 II) - que le Supérieur regarde sa supériorité comme son calvaire, et tous ses offices d'une telle supériorité comme la continuation de la crucifixion : qu'il vive dans une perpétuelle méfiance de soi, et de ses forces, dans un parfait abandon plein de confiance en Dieu sans avoir peur parce que Dieu s'occupe de tout quand nous faisons tout en toute assurance que nous ne pouvons rien sans Lui ». Ainsi, le Conseil Provincial a la joie de vous présenter l'évaluation triennale vers la fin de son mandat. Il rend grâce à Dieu que même si la réalisation de ces priorités semblaient impossible humainement parlant, nos efforts conjugués et la providence divine ont rendu certaines choses possibles.

Cette présentation comporte trois parties : les priorités déjà réalisées, les priorités en cours de réalisation et les priorités non réalisées.

LES PRIORITÉS DÉJÀ RÉALISÉES

1. Renforcement des organes auxiliaires du Gouvernement Provincial (faire un budget de chaque organe-suivre la procédure normale de budget).

- La composition des organes auxiliaires a eu lieu (cf. *Bulletin d'Information* n° 103), ainsi que leur restructuration (cf. Info-PSF, ns. 06 et 09).
- Les organes auxiliaires ont reçu certains équipements suivant leurs budgets et la disponibilité des moyens financiers de la Province.
- Les bureaux de la Direction Provinciale ont été équipés et même certains transformés.
- La programmation du triennat a été faite à travers les priorités annuelles et triennales de la Province (selon la *recommandation* n° 16 et cf. *Bulletin d'Information* n° 103)
- Pour renforcer le fonctionnement de la Direction Provinciale, il y a la construction d'un bâtiment à Gikondo.

2. Redynamisation de notre identité charismatique à travers les activités concrètes de l'Union de l'Apostolat Catholique.

- Au début de ce triennat, le Recteur Provincial a effectué des visites fraternelles dans toutes les Communautés Pallottines de la Province et en dehors de notre territoire et partout il ravivait l'unité entre les entités de l'UAC.
- La Visite Canonique a été effectuée par le Recteur Provincial dans toutes les communautés de la Province et ces dernières en ont déjà reçu les lettres Post-visite canonique.
- Des sessions ont été programmées et certaines ont eu lieu comme celle de la formation permanente des confrères de 0 à 10 ans qui a

LES PRIORITÉS DÉJÀ RÉALISÉES

| | |
|---|--|
| | <p>eu lieu du 13 au 16 novembre 2017 à Kabuga et celle des confrères de 10 à 20 ans et plus du 13 au 16 Novembre 2018 à Kabuga.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Du 26 au 28 Octobre 2017, la IV^{ème} Assemblée Nationale de l'UAC a eu lieu à Gikondo, notre Province a donné des membres au Conseil Régional de Coordination. -Les structures de l'UAC ont été renouvelées. -Il y a aussi le groupe Saint Vincent Pallotti chargé d'organiser les pèlerinages vers Kibeho, il est coordonné par les Pallottins et la plupart de ses membres sont ceux de l'UAC. -Durant l'Assemblée Provinciale, les Sœurs Pallottines ont participé. -Il y a eu aussi la retraite pallottine à Kibeho et à Keshero animée par le P. Ambroise BAYIHA. |
| <p>3. Renforcement de notre présence en Belgique et organiser la coordination des activités des Confrères en Europe.</p> | <ul style="list-style-type: none"> -La nomination des Confrères dans la Communauté de Bruxelles a été faite : celle du Père Abraham NYANGE et celle du Père Eric NIYIKIZA. -La première réunion du Recteur Provincial avec les Confrères œuvrant en Europe a eu lieu en Mars 2017 au cours de laquelle la vision de la Province a été communiquée (ses priorités). -Le Père Théodore BAHISHA a été nommé comme Coordinateur des activités missionnaires en Europe. |

LES PRIORITÉS DÉJÀ RÉALISÉES

| | |
|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> -Le suivi et le rapport des activités de Bruxelles se font maintenant régulièrement. - L'érection canonique d'une Communauté Pallottine à Namur est en cours de réalisation. Nous attendons le rendez-vous avec nouvel évêque. |
| <p>6. Création de la Fondation Pallottine Mgr Hoser pour la pastorale familiale.</p> | <p>Les démarches sont déjà faites :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mgr Hoser a été contacté avant sa création. -La Fondation est déjà créée et les membres de son comité sont déjà nommés. -La CEPR est déjà informée. -Le bureau de FPF et SNAF est déjà fonctionnel. -La formation dans nos paroisses a déjà commencé : Gikondo, Kabuga, Kinoni et Ruhango. -Le colloque sur Humane Vitae a eu lieu à Kabuga du 09 au 10 Février 2019 et ses actes sont en cours de l'impression. |
| <p>7. Création d'une entreprise pour les projets de Kibeho (<i>recommandation</i>, n° 13).</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Kibeho Pilgrimage Center Ltd est déjà créée. -Le Projet-Eau est déjà restructuré. -La maquette globale de Kibeho est déjà faite. -La transformation de la cave de la maison existante a été effectuée. -L'engagement du personnel pour KPC a été fait. |

LES PRIORITÉS DÉJÀ RÉALISÉES

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> -Les routes ont été tracées à l'intérieur et aux alentours de notre parcelle, pour permettre l'accessibilité. -La nouvelle maison pour la Communauté de Kibeho est proche d'être achevée et son équipement en cours. |
| <p>8. Mettre la rigueur dans la gestion financière et économique de la Province Sainte Famille.</p> | <ul style="list-style-type: none"> -L'unification des ressources et des dépenses. -Visites de l'Administration Provinciale pour aider et accompagner les économes locaux. -Le manuel de procédure est en cours. -Formation des économes locaux par la Commission économique a eu lieu. -Il y a le processus de budget. -Il y a la rigueur dans les remises et reprises. |
| <p>9. Création de la Bibliothèque Provinciale (Décret n°3, § 2).</p> | <ul style="list-style-type: none"> -La lettre de création était envoyée aux Communautés. -La Communauté de Butare a déjà reçu certains livres et les a arrangés selon les thèmes. -Tant d'autres livres sont encore envoyés par les confrères de bonne volonté. -La Province pense acheter des ordinateurs et un logiciel moderne pour informatiser la bibliothèque. |

LES PRIORITÉS DÉJÀ RÉALISÉES

| | |
|---|---|
| | <p>-extension de la bibliothèque vers l'extérieur a été décidée par le Conseil Provincial.</p> |
| <p>10. La détermination des modalités pratiques dans la programmation des vacances obligatoires (Décret n°4, 2^{ème} partie).</p> | <p>-Une lettre a été envoyée aux communautés. -Et la programmation des vacances est faite dans chaque communauté.</p> |
| <p>11. L'application du Décret n°9 : « Les demandes d'aide déposées auprès des organismes doivent avoir l'approbation du Recteur Provincial ».</p> | <p>Ce décret est déjà en application.</p> |
| <p>12. Mise à jour des conventions (Décret n°14).</p> | <p>-Convention avec Bruxelles (Concernant unités pastorales de Meiser). -Convention avec la Caritas Slovaquie. -Convention avec le Diocèse de Pontoise en France. -Convention avec Province Cœur de Jésus en Allemagne -Convention avec la Province de l'Annonciation (Poznan).</p> |
| <p>15. Les élections des délégués à l'Assemblée Provinciale (Statut n°14).</p> | <p>C'est déjà fait (cf. Lettre Prot. N. 151/SAC-SF/18) : Les modalités pratiques ont été établies.</p> |

LES PRIORITÉS DÉJÀ RÉALISÉES

| | |
|--|---|
| <p>17. Faire ressortir le profil d'une Paroisse Pallottine dans la Province Sainte Famille (Département de la Pastorale paroissiale).</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Visites inter-paroissiales, réunions de planification et d'évaluation ensemble et Pèlerinages des chrétiens de toutes les paroisses pallottines sont régulièrement effectués. -Les fêtes et activités pallottines sont valorisées. -La formation des laïcs est faite dans nos paroisses. -L'étude du document de profil est en cours. |
| <p>19. Raffinement de la coordination et l'organisation des Pèlerinages vers les Lieux Saints (Département de la Jeunesse et Pèlerinages).</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Le groupe Saint Vincent Pallotti de Gikondo est bien organisé. Et il redynamise tant d'autres groupes des pèlerins dans les diverses paroisses de différents Diocèses. -Le Père Jean-Paul Nyabyenda s'en charge au niveau de la Province. |
| <p>20. Recommandation N°9 « Pour favoriser une plus grande solidarité d'entraide entre les paroisses pallottines des autres entités, que le Secrétariat Provincial pour l'Apostolat prépare et organise des rencontres de tous les curés au sujet du programme pastoral commun. »</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Les rencontres des Curés et les membres des conseils paroissiaux se font régulièrement à travers le département du Secrétariat Provincial pour l'Apostolat, celui de la Pastorale Paroissiale. |

LES PRIORITÉS DÉJÀ RÉALISÉES

21. Réalisation du Statut n°12: “Formation permanente : première étape (Loi SAC, 307, 308): Les membres après la consécration perpétuelle sont tenus à poursuivre leur formation d’insertion pastorale, apostolique et professionnelle d’au moins cinq ans sous la coordination du Secrétariat pour la formation. »

Les deux sessions ont eu lieu au Centre Saint Jean-Paul II de Kabuga, celle des confrères de 0 à 10 ans et celle des confrères de 11 à 20 ans et même plus.

22. Décret n°2: « La Province Sainte Famille s’engage à promouvoir dans ses communautés l’approfondissement de notre identité charismatique, pour en faire une culture qui unit toute la famille pallottine : pour atteindre cet objectif, il est préconisé d’étudier la vie de notre Fondateur et de notre Loi ; faire les études spécialisées pour approfondir notre charisme, les sessions et les récollections pallottines, la valorisation des fêtes de la SAC et de l’UAC et le pèlerinage à Rome sur les traces de St Vincent Pallotti.’

-Certaines des sessions faites touchaient la connaissance de notre Fondateur, mais aussi de notre loi, surtout durant l’année Jubilaire du sacerdoce de notre Fondateur.

-Les sessions et des recollections dans des zones diverses ont approfondi notre charisme. Comme celle de la Reine des Apôtres à Kibebo.

-Les fêtes de la SAC et de l’UAC sont valorisées par les confrères. Ils y participent et les célèbrent solennellement.

-Certains confrères ont été envoyés à Rome pour la clôture de l’année jubilaire et ont marché sur les traces de St Vincent Pallotti.

LES PRIORITÉS DÉJÀ RÉALISÉES

24. Renforcement de la conscience en matière légale et juridique des procédures pénales canoniques.

- Il y eu la mise sur pied de la Commission juridique.
- La session en matière juridique a été organisée à Keshero et à Gikondo.
- La session des économistes a aussi touché la loi.
- Durant la Réunion des Recteurs et Responsables des Œuvres, ont été exposées et discutées *les Directives pour le traitement des cas d'abus sexuels sur les mineurs au Rwanda et en République Démocratique du Congo.*
- La formation des confrères en matière légale, le Père Marc NZEYIMANA et le Père Ignace MUGOBE.
- Il y a un consultant en matière juridique, Maître Védaste.

27. Fournir les moyens nécessaires pour le bon déroulement de nos célébrations liturgiques.

- La formation sur la liturgie est donnée à ceux qui font l'approfondissement et aux diacres.
- Les agents liturgiques dans nos paroisses sont formés.
- les rituels des célébrations pallottines ont été revus, corrigés.
- Certains matériels ont été achetés.
- Un confrère a fini ses études en liturgie, le Père Désiré RUVAMWABO.
- Le cérémoniaire provincial fait bien son travail en collaboration avec la commission liturgique.

LES PRIORITÉS DÉJÀ RÉALISÉES

| | |
|---|---|
| <p>28. Reprendre la relation avec le Secrétariat pour les Missions en Pologne en équipement et objets liturgiques.</p> | <p>-Cette relation est déjà renouée à travers le Secrétariat pour les Missions de la PSF, mais aussi à travers le projet entrepris par la communauté de Bruxelles. -Il y a eu des animations missionnaires. -Les volontaires de la Pologne viennent encore.</p> |
| <p>29. <i>Décret n°3 PARTIE 1</i> : « En vue de l'acceptation et du respect mutuel, la Province Sainte Famille prend comme priorité: favoriser la connaissance mutuelle des membres dans leur diversité de cultures, d'âges et de caractères ; s'intéresser aux situations personnelles et familiales des confrères ; et privilégier tout ce qui assure la conversion intérieure. »</p> | <p>-Le Conseil Provincial a mis sur pied cette commission chargé des deuils et assistance sociale aux familles des confrères. -Cette Commission assiste les confrères selon leurs besoins présentés.</p> |
| <p>30. <i>Statut n°5 (salaires, pensions et assurance)</i> : « que le Conseil Provincial pourvoit à ce que tous les confrères soient assurés et leur pension-vieillesse payée. Les salaires et les pensions des membres constituent les biens de la Province Sainte Famille. »</p> | <p>-Assurance-maladie et assurance-vie sont données aux confrères. -Les salaires des confrères sont versés à l'Economat Provincial.</p> |

LES PRIORITÉS EN COURS DE RÉALISATION

| | |
|---|--|
| <p>4. Création des Écoles Pallottines dans la Province SAINTE Famille</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Les confrères sont en train d'être formés. -Il y a les démarches de legs de <i>Hope Children Center</i> de la part de <i>Nous Pour le Rwanda</i> |
| <p>16. La Mission à Karhale.</p> | <ul style="list-style-type: none"> -La recherche de la maison pour la Communauté est en cours. -La construction dans notre parcelle, pas encore commencée. |
| <p>18. Revalorisation de la structure des Éditions Pallotti-Press (Département de la Presse)</p> | <ul style="list-style-type: none"> -C'est en cours de réorganisation et le Père Aimable IRAKARAMA est allé en Pologne pour se former en cette matière. - il y a une collaboration entre la Province de l'Annonciation du Seigneur et notre Province. |
| <p>23. Collecte des informations suivi de la rédaction de l'histoire de la Province Sainte Famille (<i>Recommandation</i> n°21).</p> | <p>Les travaux ont été débutés et cette initiative est en cours.</p> |
| <p>25. Révision de toutes les conventions entre la Province et ses partenaires</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Convention avec la Province Christ Roi. -Convention avec la CEPR sur KINYAMATEKA est en cours. -La Convention avec les diocèses concernant les paroisses. |

LES PRIORITÉS EN COURS DE RÉALISATION

En cours, nous l'avons déjà trouvé au niveau du Gouvernorat.

26. Décret n°15 : « Que le Conseil Provincial accélère et achève le processus de doter nos communautés de la SAC d'une personnalité juridique en RDC. »

LES PRIORITÉS NON RÉALISÉES

Non réalisée et supprimée par la II^{ème} Assemblée Provinciale.

5. Reconduction du numéro 12 des *Recommandations* : “Que le Conseil Provincial étudie les possibilités de mettre sur pied un Institut de philosophie à Keshero qui serait affilié à une des Universités Pontificales.”

-Cela n'est pas encore fait.

13. L'insertion de la Fête de Saint Vincent Pallotti dans le calendrier liturgique de l'Église en République Démocratique du Congo (*Recommandation* n°2).

Non réalisée, mais à poursuivre.

14. Mission au Burundi (*Recommandation* n° 23).

**LES PRIORITÉS ANNUELLES ET TRIENNALES DE LA PROVINCE SAINTE
FAMILLE 2020-2023**

(Selon la *Recommandation*, n°13)

| | | ANNEES D'ACTION | | |
|---|--|---|--|--|
| | | 2020 | 2021 | 2022-2023 |
| DIRECTION/ ORGANES AUXILIAIRES | PRIORITES | | | |
| DIRECTION PROVINCIALE | 1. Création des Écoles Pallottines et renforcement de l'éducation catholique dans la Province Sainte Famille. | <p>Acquisition de Hope Children Center à Kibilizi par l'acte de donation</p> <ul style="list-style-type: none"> -Transfert de ce don sur notre nom. -Nomination du Conseil d'Administration à Kibilizi. -Formations des personnes spécialisées. -Acquisition d'un nouveau terrain pour l'extension de nos œuvres à Kibilizi. -Préparation et célébration de la | <p>Érection canonique d'une Communauté Pallottine à Kibilizi.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Étude du projet d'une école (internat) à Buturande. | <p>Projet d'un centre de formation spécialisée à Kibilizi.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Etude du projet d'une école (internat) à Buturande et collecte des fonds. -Suivi des activités et évaluation. |

| ANNEES D'ACTION | | | |
|--------------------------------------|--|--|---|
| DIRECTION/ ORGANES AUXILIAIRES | PRIORITES | 2020 | 2022-2023 |
| | | 2021 | |
| | | semaine de l'éducation catholique dans la Province. - Renforcement de l'Education Catholique dans la PSF | semaine de l'éducation catholique dans la Province. |
| | 2. Acquisition d'une Maison de la Communauté à Karhale. | Accélération des démarches pour l'acquisition d'une maison propre pour la Communauté Saint Boniface de Karhale | Achat et transformation de la maison de la Communauté. Équipement et installation de la Communauté Pallottine dans la nouvelle maison. |
| | 3. Projet pour Kalambo. | Transfert de la parcelle sur la SAC. -Clôture naturelle pour sécuriser le terrain. | Étude du plan global d'utilisation du terrain de Kalambo. Collecte des fonds pour le projet de Kalambo. |
| | 4. Restructuration de l'Imprimerie Pallotti Presse Ltd et ses | - Étude et évaluation de l'état | - Évaluation - Continuation de la publication |

| ANNEES D'ACTION | | | | | |
|--------------------------------------|--|---|---|--|----------------------------|
| DIRECTION/ ORGANES AUXILIAIRES | | PRIORITES | 2020 | 2021 | 2022-2023 |
| | | éditions (cf. Recommandation, n°25). | général de l'Imprimerie et Éditions Pallotti Presse Ltd. - Rapport de la direction de l'Imprimerie, rapport du CA de l'Imprimerie et ratification de ce rapport par le Conseil Provincial. - Continuation de la publication des livres de la Province | domaine des éditions et imprimerie. - Projet de réinvestissement. - Continuation de la publication des livres de la Province | des livres de la Province. |
| | | 5. Insertion de la Fête de Saint Vincent Pallotti dans le calendrier liturgique de l'Église au Rwanda et en République Démocratique du Congo (cf. Recommandation n°2). | - Écrire et envoyer les lettres officielles aux Conférences - Épiscopales respectives. | Suivi des activités. | Évaluation. |

| ANNEES D'ACTION | | | | |
|--------------------------------------|---|--|--|---|
| | | 2020 | 2021 | 2022-2023 |
| DIRECTION/ ORGANES AUXILIAIRES | PRIORITES | <p>6. Mission en Europe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Érection canonique d'une Communauté à Latina (Italie). -Renforcement de la mission à Osny (France). - Ouverture d'une mission à la paroisse de Montereau (France). - Étude de la rentabilisation de l'Aventureuse- asbl (Belgique). | <ul style="list-style-type: none"> - Extension de notre présence en Belgique. | <p>Suivi des activités et évaluation.</p> |
| | <p>7. Nouvelles Missions <i>(cf. Décret, n°18 ; Recommandation, n°14 et 17).</i></p> | <p>Étude des possibilités d'Ouverture.</p> | <p>Descente sur terrain.</p> | <p>Évaluation.</p> |
| | | | | |

| ANNEES D'ACTION | | | | | |
|---|--|--|---|---|-------------------------------------|
| DIRECTION/ ORGANES AUXILIAIRES | | PRIORITES | 2020 | 2021 | 2022-2023 |
| SANCTUARIES SECRETARIAT POUR L'APOSTOLAT | | <p>8. Intégration des Laïcs</p> <p>9. Collaboration avec d'autres œuvres de même vocation.</p> | <p>Identification, regroupement et recrutement</p> | <p>Formation et orientation de nouveaux laïcs dans l'esprit de l'UAC. Donner la priorité aux membres de l'UAC dans la formation</p> | <p>Insertion dans l'apostolat.</p> |
| | | | <p>- Contact avec les autres Sanctuaires ad intra et ad extra. -Composition d'une équipe responsable et la soumettre à l'approbation de CEPR. -Revoir le cahier de charges.</p> | <p>Proposition d'une rencontre de formation au Secrétariat Général pour l'Apostolat.</p> | <p>Évaluation et programmation.</p> |

| ANNEES D'ACTION | | | | | |
|--------------------------------------|--|-----------|--|--|--|
| DIRECTION/ ORGANES AUXILIAIRES | | PRIORITES | 2020 | 2021 | 2022-2023 |
| | | | -Ébauche d'un document guide d'une retraite itinérante. | | |
| | 10. Pèlerinages | | Composition d'une équipe responsable et la soumettre à l'approbation de la CEPR. -Revoir le cahier de charges. -Ébauche d'un document guide d'une retraite itinérante. | Identification des groupes des pèlerins. | Organisation d'une rencontre nationale des pèlerins. |
| | 11. Documents : - Profil d'une Paroisse Pallottine. - Document guide pour les patronages Pallottins | | - Collecte des données et partage d'expériences. - Ébauche du contenu. | Rédaction et présentation du brouillon. | Publication. |
| | PAROISSE | | | | |

| ANNEES D'ACTION | | | | | |
|---|--|---|---|--|--|
| DIRECTION/ ORGANES AUXILIAIRES | | PRIORITES | 2020 | 2021 | 2022-2023 |
| | | 12. Formation des personnes ressources. | Formation et consolidation du Comité laïc de coordination. | Formation des responsables des CEB. | Suivi et évaluation. |
| FONDATION PALLOTTINE POUR LA FAMILLE (FPF) | | 13. Consolider les structures de la FPF. | <ul style="list-style-type: none"> - Publication et présentation des actes du Colloque sur Humanae Vitae. -Émissions de sensibilisation. -Formations des agents pastoraux. -Descente sur terrain. -Etude juridique et élaboration des statuts de la FPF. | <ul style="list-style-type: none"> -Formation des agents dans les domaines de l'action familiale -Descente sur terrain. -Présentation et approbation des statuts. | <ul style="list-style-type: none"> -Formations des agents pastoraux. -Descente sur terrain. -Suivi des activités et évaluation. |
| SECRETARIAT POUR LES MISSIONS | | 14. Renforcement du Secrétariat pour les Missions. | <ul style="list-style-type: none"> Installation du nouveau bureau. -Dimanche pour les Missions. -Cahier de Charges. | Suivi des activités. | Évaluation. |

| ANNEES D'ACTION | | | | |
|--------------------------------------|---|---|---|---|
| DIRECTION/ ORGANES AUXILIAIRES | PRIORITES | 2020 | 2021 | 2022-2023 |
| | 15. Jubilé d'Or de la Province Sainte Famille. | Ébauche de la préparation du Jubilé (faite par le Secrétariat pour les Missions, Commission liturgique, Commission pour les fêtes et Commission historique). | Ébauche du Congrès. | Congrès Missionnaire et ouverture de l'année jubilaire. |
| | 16. Études sanctionnées par les diplômes (en Philosophie et en Théologie). | -Études des possibilités (Secrétariat pour la Formation et Commission Économique). -Premières tentatives d'étude ailleurs (Arusha, Kabgayi, Côte d'Ivoire et Yaoundé). | Rapport du Secrétariat pour la Formation et de la commission Economique -Evaluation et décision. | Soumission à l'Assemblée Provinciale. |

| ANNEES D'ACTION | | | | |
|--------------------------------------|--|---|--|---|
| | | 2020 | 2021 | 2022-2023 |
| DIRECTION/ ORGANES AUXILIAIRES | PRIORITES | Retraite Pallottine | -Session des Confrères de 0-10 ans de Consécration Perpétuelle. -Session des Confrères de plus de 10 ans de Consécration Perpétuelle. | Congrès Missionnaire. -Assemblée Provinciale |
| | 17. Formation permanente (cf. Décret, n°5). | | | |
| | 18. Pastorale Vocationnelle (cf. Recommandation, n°23). | - Session des animateurs pastoraux chargés de la vocation | Suivi des activités. | Évaluation |
| COMMISSION ÉCONOMIQUE | 19. Extension du Centre Saint Vincent Pallotti de Gikondo. | Déménagement des services provinciaux dans le nouveau bâtiment. -Réaménagement des anciens bâtiments à l'usage du Centre. | Exécution du plan global en étapes. | Exécution du plan global en étapes. |

| ANNEES D'ACTION | | | |
|--------------------------------------|----------------------------|---|--|
| DIRECTION/ ORGANES AUXILIAIRES | PRIORITES | 2020 | 2022-2023 |
| | | 2021 | |
| | | -Étude du plan global du site de Gikondo. Aménagement du terrain de sport. -Étude du projet de la bibliothèque moderne. | Construction de la bibliothèque. |
| | 20. Projets Butare. | | Collecte des fonds pour la bibliothèque. |
| | 21. Kibeho. | Installation de la Communauté dans la nouvelle maison : Aménagement du terrain et clôture. -Retouche sur l'ancien bâtiment de KPC Ltd. -Nomination d'un confrère dans la cogestion du Centre Culturel Saint Vincent Pallotti pour les enfants. | -Réalisations. |
| | | | Construction d'une maison commerciale au long de notre clôture façade de la route. |

| ANNEES D'ACTION | | | | | |
|--------------------------------------|---|--|---|--|--|
| | | 2020 | 2021 | 2022-2023 | |
| DIRECTION/ ORGANES AUXILIAIRES | PRIORITES | 22. Terrains nouvellement Acquis | Mutations et clôtures naturelles. | Études sur les possibilités d'exploitation. | Suivi des activités et évaluation. |
| | | 23. Charrois. Cfr 3 | -Achat d'une voiture pour la Communauté Saint Vincent Pallotti de Keshero. -Achat d'une voiture pour Butare. | Achat d'une voiture pour la Communauté de Kibilizi. | Achat d'une voiture pour Kibeho. -Achat d'une voiture pour Buturandé. |
| | | 24. Equipement liturgique. | Achat des aubes et valises chapelles communautaires | Ornement pour le Jubilé d'or. | Suivi des activités et évaluation. |
| COMMISSION LITURGIQUE | 25. Conventions entre la Province et ses Partenaires (cf. Décret, n°14). | Assurer le suivi des conventions existantes. -Réviser les conventions existantes et établir les nouvelles. | Réviser les conventions existantes et établir les nouvelles. | Évaluation | |
| COMMISSION JURIDIQUE | | | | | |

| ANNEES D'ACTION | | | | | |
|--|--|---|---|--|--|
| DIRECTION/ ORGANES AUXILIAIRES | | PRIORITES | 2020 | 2021 | 2022-2023 |
| | | 26. Légalisation de nos avoirs en R. D. Congo (cf. Décret, nn°15 et 16). | Déposition des documents de cession. -Enregistrement de nos avoirs sur la SAC. | Suivi des activités. | Suivi et évaluation. |
| COMMISSION HISTORIQUE | | 27. Rédaction de l'histoire de la Province Sainte Famille. | - Reconstitution de la Commission Historique. -Travaux de rédaction. | Présentation de la première ébauche. | Publication de l'histoire de la PSF. |
| DEUILS ET ASSISTANCE SOCIALE AUX FAMILLES DES CONFRÈRES | | 28. Connaissance mutuelle et assistance aux familles des Confrères. (cf. Décret, n°3). | Traitement des dossiers existants. -Rassemblement des parents des confrères dans des zones. -Majoration de la somme pour l'assistance à la Messe de prémices. | Rencontre des parents des confrères dans les zones. - Traitement de nouveaux cas des familles des confrères en difficultés. | Pèlerinage des parents. -Traitement de nouveaux cas des familles des confrères en difficultés |

LES ACTES DU CONSEIL PROVINCIAL

I. Les actes du nouveau Conseil Provincial du 30 janvier 2020

Dans sa Session Extraordinaire du 30 Janvier 2020, le Conseil Provincial nouvellement nommé par le Conseil Général, a pris quelques décisions suivantes :

○ **Partage des tâches au sein du Conseil Provincial**

-Père Eugène NIYONZIMA : Coordinateur de la vie, de l'apostolat et du personnel de la Province come la Loi SAC le prévoit.

-Père Jean-Pierre NSABIMANA : Premier Consultant et Responsable du fonctionnement des Conseils d'Administration des Œuvres de la Province.

-Père François HARELIMANA : Consultant Provincial chargé des Sanctuaires, la pastorale familiale et l'apostolat de la presse.

-Père Janvier GASORE : Consultant Provincial chargé de la pastorale paroissiale, l'apostolat des écoles, l'apostolat de la jeunesse et les pèlerinages.

-Père Jean de Dieu KAMBALE MATHE : Consultant Provincial chargé de la formation au sein de la PSF (Ipso facto Secrétaire Provincial pour la Formation).

○ **Administration Provinciale et Secrétariat Provinciale**

Avec le consentement de ses Consultants, le Recteur Provincial a nommé les confrères suivants :

▪ *À l'Administration Provinciale :*

- Père Jackson NIYONSENGA BANZUBAZE: Administrateur Provincial (Il est responsable des affaires financières).
- Père Jean de Dieu KASEREKA KANEFU : 1^{er} Administrateur Provincial adjoint.
- Père Jean-Paul NYABYENDA : 2^{ème} Administrateur Provincial adjoint.

▪ *Au Secrétariat Provinciale :*

- Père Jérôme NIYONGABO: Secrétaire Provincial et Secrétaire du Recteur Provincial.
- Frère Jean-Marie Vianney NGENDAHIMANA : Notaire, Archiviste, Services des documents officiels.
- Diacre Eric HABIMANA : Webmaster et autres services relatifs au Secrétariat Provinciale.

○ **Etudes**

Le Père Norbert NSENGIYUMVA SEBUTITIRA va étudier la Missiologie à l'Université Pontificale Urbainienne à Rome.

II. Les actes du Conseil Provincial dans sa réunion ordinaire du 05 février 2020 à kabuga

Le conseil Provincial du 05 Février 2020 a ratifié le CA de CPF de
Keshero



SOCIÉTÉ DE L'APOSTOLAT CATHOLIQUE
Province Sainte Famille



Kigali, le 11 Février 2020

Prot.: N° 014/SAC-SF /20

Objet : Ratification des résolutions du CA du
Centre Pallottin de Formation de Keshero
Du 09 Décembre 2019.

Au Conseil d'Administration du Centre
Pallottin de Formation de Keshero (CPF),

Chers Confrères,

Le Conseil Provincial de la Province Sainte Famille, lors de sa réunion ordinaire du 05 Février 2020, a unanimement ratifié certaines résolutions du CA du Centre Pallottin de Formation de Keshero du 09 Décembre 2019, avec quelques amendements sur les résolutions suivantes:

- **Résolution n° 2** : L'achat et la vente du charroi appartient à l'Administration Provinciale. Vu que la Province se trouve dans l'impossibilité d'acheter chaque année un nouveau véhicule pour une seule Communauté ou Œuvre, nous vous exhortons d'utiliser l'ancien Land Cruiser pour rendre des services supplémentaires que la nouvelle ne peut pas faire ou vous mettez tout simplement cette ancienne voiture à la disposition de la Province.
- **Résolution n° 3** : Les Responsables de CPF ont le droit de connaître l'état du compte financier de l'œuvre. Etant donné qu'au moins deux responsables sont signataires, il faudrait simplement aller à l'Ecobank et leur demander d'envoyer régulièrement les messages sur le mail du Centre (ou sur vos téléphones) afin de suivre les mouvements du compte.

N.B. : À part ces résolutions ratifiées et amendées par le Conseil Provincial, nous vous rappelons :

- De verser toujours toutes vos salaires à la Province comme d'autres œuvres et la Province va pourvoir à vos besoins.
- De remettre toujours le résultat de chaque année le plus tôt possible après la clôture de l'année à l'Administration Provinciale et l'affectation de ce résultat appartient à la Province.
- A part la maintenance et le fonctionnement ordinaire, d'autres investissements au CPF ne reviennent qu'au propriétaire c'est-à-dire à la Province.

Nous espérons que ces décisions aideront au développement du Centre Pallottin de Formation ainsi qu'à l'épanouissement de chaque membre dans son apostolat. Nous vous confions, dans notre humble prière, à l'intercession de la Vierge Marie, Reine des Apôtres et à Saint Vincent Pallotti, notre Fondateur.


Père Jérôme NIYONGABO, SAC
Secrétaire Provincial




Père Eugène NIYONZIMA, SAC
Recteur Provincial

III. Les actes du Conseil Provincial dans sa réunion ordinaire du 20 mars 2020 à kabuga

- Conformément à la Loi SAC n°127, Le Conseil Provincial a décidé de proroger le mandat de rectorat du Père Désiré BAKANGANA KIYOMBO dans la Communauté Saint Boniface de Karhale jusqu'au 15 Août 2020.
- Le Conseil Provincial a décidé d'envoyer le séminariste Casimir TUYISENGE à Nairobi pour sa formation théologique et le Fratri Patrick NSANZAMAHORO en Côte d'Ivoire pour continuer ses études théologiques.
- Le principe a été pris que la Province Sainte Famille n'accepte plus les Séminaristes venant d'ailleurs.
- La Consécration Perpétuelle et l'Ordination Diaconale de nos Confrères auront lieu consécutivement les 05 et 06 Septembre 2020 à la Paroisse Sainte Faustine KOWALSKA de Buturande en R. D. Congo.
- Le Conseil Provincial a majoré la somme donnée aux Confrères pour les Messes des Prémisses de 200 \$ à 300 \$.
- Le Conseil Provincial a déterminé la Représentation Légale de la Province au Rwanda composée de : Père Eugène NIYONZIMA : Représentat légal , Père Jean-Pierre NSABIMANA : 1^{er} Représentat légal adjoint et Père Janvier GASORE : 2^{ème} Représentat légal adjoint
- La Retraite Pallottine animée par Mgr Kizito BAHUJIMIHIGO aura lieu à Kibeho en deux groupes : 1^{er} groupe du 26 Juillet au 01 Août 2020 et le 2^{ème} groupe du 02 au 08 Août 2020.
- Le Conseil Provincial a annulé la Commission pour les Editions pour ne maintenir que seulement les Editions Pallotti Presse.

- Le Père Jean-Baptiste MVUKIYEHE est envoyé aux études en Master of Arts in Christian Spirituality Program à l'Université Notre Dame aux Etats-Unis d'Amérique.

IV. Les actes du Conseil Provincial dans sa réunion ordinaire du 08 avril 2020 par videoconférence

- La faim et l'angoisse de certaines familles démunies durant le confinement dû au COVID-19, ont trouvé l'écho dans le cœur du Conseil Provincial. Pour répondre à ce besoin urgent, le Conseil Provincial a décidé de recourir aux bienfaiteurs pour secourir les familles plus affamées de nos paroisses et cela à travers la Fondation Pallottine pour la Famille.

V. Les actes du Conseil Provincial dans sa réunion ordinaire du 05 mai 2020 par videoconférence

- Le Conseil Provincial a accepté le projet de l'extension du Centre Saint Vincent Pallotti Ltd de Gikondo.
- Le Conseil Provincial a remercié les efforts déployés par les confrères pour l'avancement de nos œuvres pallottines. Néanmoins, le Conseil a décidé que tout ce que les confrères reçoivent comme jeton de présence après les réunions du CA revienne désormais aux communautés respectives des membres du CA et pas aux individus.
- Vue l'actualité financière durant le COVID-19 et suivant les Conseils de l'Administration Provinciale, le Conseil Provincial a décidé de donner certaines lignes guides pour nous adapter à la situation financière du monde, à travers le réveil de conscience des confrères dans des communautés, la suspension de grandes dépenses pour ne subvenir qu'aux besoins élémentaires, l'adoption

d'un rythme de ralentissement dans la gestion financière mais qui exprime les signes de vie.

- Le Conseil Provincial a approuvé les nominations des Confrères 2020-2021, ainsi que les membres des organes auxiliaires et des CA des œuvres.

VI. Les actes du Conseil Provincial dans sa réunion ordinaire du 02 juin 2020 par videoconférence

- Les documents de transfert de don de *Kibilizi Children's Hope Center* et son *Memorandum of Understanding* ont été signés par « Nous pour le Rwanda » et la Province Sainte Famille. Cet acte juridique est entré en vigueur à partir du 12 Juin 2020 et depuis ce jour, ce Centre est devenu notre patrimoine sous le nom de *Pallotti Children's Hope Center*.
- Parmi les 10 Postulants de Keshero, le Conseil Provincial a admis 8 à la Période d'Introduction et a mis fin au cheminement vocationnel du Postulant Dominique Shukuru Matata dans la S.A.C. Il a suspendu le cheminement vocationnel du Postulant Dénis SIBOMANA pour des raisons de soins médicaux étant dans sa famille.
- Le Conseil Provincial a admis à la 1^{ère} consécration 4 Novices. Il s'agit de : Philbert MUHIZI, Olivier SIBOMANA, Jean-Bosco SIBOMANA et Héritier BABONAMPOZE
- Le Conseil Provincial a admis 8 séminaristes de Keshero au renouvellement de la Consécration dont 1 en théologie et 7 en philosophie parmi eux, Fratri Constant SHUKURU KIRANGAMA

sera dans la Communauté Pallottine de Kabuga, comme aide à l'Économiste de la Communauté.

- Fratri Germain BOSENIKO KAMARA a été admis à la Consécration Perpétuelle et nommé Vice-économiste de la Maison de formation Saint Vincent Pallotti de Keshero.
- Fratri Anaclet MUJYANAMA n'a pas été admis à la Consécration Perpétuelle et le Conseil Provincial a aussi décidé de mettre fin à son cheminement vocationnel dans la S.A.C.

VII. Les actes du Conseil Provincial dans sa réunion ordinaire du 07 juillet 2020 par videoconférence

- Le Conseil Provincial a admis à la 1^{ère} consécration le Novice Christian MAPENZI NSENGIYUMVA et au renouvellement de la consécration Fratri Pascal MUGAMBIRA, tous les deux sont au Cameroun.
- Fratri Casimir TUYISENGE en stage annuel dans la communauté Sainte Famille à Gikondo a été admis au renouvellement de sa consécration et à la poursuite de sa formation théologique à Nairobi.
- 2 séminaristes étudiant à Nairobi ont été admis au renouvellement de leur consécration et Fratri Gaspard AYABAGABO à la Consécration Perpétuelle.
- 6 séminaristes étudiant en Côte d'Ivoire ont été admis par le Conseil Provincial, 3 au renouvellement de leur consécration et 3 à la Consécration Perpétuelle. Il s'agit de: Fratri Abel RUTAGANDA, Fratri Patient POLEPOLE et Fratri Patient KATEMBO KIOMA
- Concernant la retraite Pallottine, celle commune aura lieu l'année prochaine avec le même thème, le même prédicateur et les mêmes lieux proposés. Pour cette année, chaque communauté s'organisera pour avoir une retraite à sa manière.

- Concernant l'ordination presbytérale de nos confrères, le Conseil Provincial a décidé que les trois Diacres du Diocèse de Goma Philippe NIYIBIZI KAJO, Jean-Delphin NYONGERA NIRERE et Germain LUSENGE WAMUNGU soient ordonnés le 02 août 2020 à Goma et que le Diacre Christian NYAKASANE MUHANANO soit ordonné à Bukavu à une date qui sera bientôt communiquée. Les Diacres Eric HABIMANA, Isaac IZATEGEKA et Dominique NGENDAHOYO TUMAINI seront aussi ordonnés à Kibeho à une date qui sera communiquée dans un futur proche.
- Pour des raisons pratiques et valables, le Recteur Provincial, avec le consentement du Conseil Provincial, a prolongé de deux semaines les vacances des séminaristes pallottins dans leurs familles.

NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

UNE SPLENDIDE EGLISE DE LA PAROISSE DE GIKONDO: UNE MOSAÏQUE PITTORESQUEMENT CHRETIENNE



La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite » disait Frank Piccard et Emmanuel Kant ajouta que « le travail est l'activité vitale propre au travailleur, l'expression personnelle de sa vie ». Il est important de faire éloge au travail d'équipe qui a été notre moteur pour battre le record d'un voyage de 12 ans que nous avons effectués dans un délai de 20 mois. Et bien, en quoi consiste ce voyage ? Certains diraient que c'est un voyage de solidarité, d'amour christocentrique des fidèles convaincus de construire une Eglise d'une mosaïque pittoresque, impressionnante qui embellisse l'atmosphère de Gikondo. Comme à l'accoutumée, chaque année la Paroisse Saint Vincent Pallotti de Gikondo fête son Saint patron le 22 Janvier. Quand cette fête tombait au milieu de la semaine, elle était facilement reportée à un autre jour de préférence un weekend. Mais cette année, la fête a été célébrée le mercredi car il fût une date historique dans la vie de cette même Paroisse. Bien que ce fût un jour de travail, il y avait tellement de monde que l'église était pleine à claquer. Une foule nombreuse de fidèles, de confessions différentes et venus de toute part, était venue assister à cet événement rarissime. La messe inaugurale a été officiée par son Excellence Monseigneur Antoine KAMBANDA, Archevêque de Kigali et de son Excellence Monseigneur Andrzej JOZWOWICZ Nonce Apostolique au Rwanda et d'une foule de prêtres et de religieux venus presque de

tous les diocèses du Rwanda. Il y avait de quoi attirer la curiosité de tout le monde: une église, d'une grandeur, impressionnante, aux murs bien faits et aux tableaux remarquables savamment réalisés rappelant les chefs-d'œuvre médiévaux mais réalisés ici en un clin d'œil. Il sied de souligner que les cérémonies d'inauguration et de consécration de l'église récemment réhabilitée ont coïncidé aussi avec la clôture d'un long voyage entamé longtemps mais qui n'a duré que 20 mois seulement.

Vouloir ramener tout le parcours du trajet à sa dernière phase serait minimiser l'importance des autres phases pourtant importantes. C'est dans le souci de pérenniser ces péripéties et ces trames, maillons de l'unité de l'histoire, auxquelles on ne fait malheureusement pas mention dans les propos et commentaires qui pullulent de toute part. Il s'avère nécessaire de passer en revue certaines dates importantes de notre voyage. Ainsi, nous ne connaissons pas plus précisément le jour où l'idée d'agrandir notre église a commencée. Mais c'est entre 2005-2008 lorsque l'idée commença. Tout dont on peut se souvenir, c'est que le tout premier bourgeon de ce projet a surgi de la tête du Père Rwsa Chrysante, dans les années 2005-2008, curé aussi de notre paroisse à cette époque, c'est lui qui émit pour la première fois cette idée, comme voie de solution durable contre le problème de la chaleur trop accablante liée à l'exiguïté de l'église. Vu les fonds que nous a coûtés ce projet aujourd'hui, l'envisager dans ces années aurait été un rêve chimérique. Mais à la fin de son premier mandat en 2008, il fut nommé ailleurs. Cette nomination interrompit certes son idée, mais ne détruisit pas totalement son rêve.

Depuis le départ du Père Chrysante en 2008 plus d'allusion à l'idée d'agrandissement de l'église. Il a fallu attendre 2011-2014 pour en parler mais aussi à voix basse. A la longue, Le Père Désiré

Ruvamwabo, Curé à cette époque, en eut lui aussi l'idée, mais faute de financements, son projet avorta. Il déposa le dossier dans le tiroir et ferma à double tour.

En effet, quand vint le Père Norbert SEBUTITIRA, entre 2014 et 2016, il tâta dans le tiroir et en tira le dossier. Il en fit part au Comité du Conseil Paroissial. Le coup d'envoi fut donné Dimanche le 01 Mai 2016, lors d'une réunion de concertation qui avait rassemblé le Conseil Paroissial élargi, les experts et intellectuels catholiques de la paroisse. Ce fut la première réunion qui osa aborder publiquement la question de l'exigüité de l'église et la voie de la résoudre. Au terme de la réunion, toute l'assemblée adhéra au projet d'extension de l'église et en guise d'exemple, posa le premier jalon d'une valeur de *quatre millions de francs rwandais* (4.000.000frw). Et puis, Dimanche le 12 Juin 2016 : La première sensibilisation relative au projet d'extension de l'église fut faite, et cela dans toutes les Messes. Elle détailla en long et en large les motifs et les premières stratégies. En premier lieu, il fallait noter que construite en 1976, l'église devenait de plus en plus vétuste et exigüe par rapport au nombre de fidèles qui ne cessait pas d'augmenter. Les statistiques montraient que le nombre de Chrétiens était passé de 800 fidèles à 12000 fidèles en 2015. *En plus de cela, suite à la chaleur accablante : l'installation des ventilateurs et instauration d'un système d'aération à travers les murs n'avaient pas réussi à atténuer l'aridité de la chaleur. Pour éviter cette canicule, bon nombre de fidèles préféraient rester chez eux surtout lors des heures de messes dimanches et des fêtes. En guise de solution, le projet comptait ajouter seulement 400 places, avec un budget abordable de deux cents millions (200.000.000frw) et chaque Communauté Ecclésiale de Base (CEB) avait accepté de verser au moins une somme de cinq cent mille francs rwandais (500.000frw)*



Il fut un Dimanche le 19 Juin 2016, dans toutes les messes, qu'une première collecte destinée au projet de l'extension de l'église commença. On pouvait également voir sur les murs la première affiche du plan de l'extension de l'église, Désormais depuis ce dimanche, cette collecte spéciale devait être organisée dans toutes les messes hebdomadaire et celles en milieu de semaine. En effet, Dimanche le 17 Juillet 2016, le Père Chrysante revint à la paroisse encore une fois comme curé. On eut cru que les huit années passées ailleurs lui avaient permis de bien mûrir son projet. Il le dévoila dans son court discours devant une foule de fidèles qui participaient à cette Messe de passation de pouvoirs: « Imvura igwa ni isubira, nje kugira ngo dufatanye...Ndifuza ko muri uyu mwaka , buri wese aharanira gusharaga ishusho y'impuhwe z'imana muri paruwasi yacu, tuzasharaga ishusho y'impuhwe z'Imana muri paruwasi yacu tugira uruhare mu gikorwa cyo kwagura kiliziya.» (Littéralement : *la bonne*

pluie est celle recommence. Je viens pour collaborer.... Cette année, je voudrais que chacun d'entre nous fasse tout pour laisser une trace de l'image de la Miséricorde Divine. Nous laisserons la trace de cette image en participant aux activités du projet d'extension de notre église. (Infunguro n08, Kanama 16, p2). La priorité était bien claire. Il était plus que déterminé. Tout le dossier fut ramené sur table pour être minutieusement réexaminé. Les commissions ad hoc furent restructurées et réorganisées pour leur permettre de comprendre l'ampleur de l'aventure qu'on allait entreprendre. De leur côté, le Bureau paroissial et le Conseil paroissial de la pastorale tinrent plusieurs réunions autour de ce sujet. Quand tout fut en ordre, on se décida de se lancer dans l'aventure. Le rendez-vous fut fixé dimanche le 29 Avril 2018. Depuis le lancement du projet, on a compté 20 mois pour terminer toute l'aventure. En outre, une Messe d'action de grâce célébrée en plein chantier. Du 29 Avril au 29 Juillet : 3 mois venaient de s'écouler depuis le lancement des travaux du chantier. Une messe d'action de grâce fut organisée. Elle fut célébrée par l'Abbé Galican, Econome Général de l'Archidiocèse de Kigali, qui représentait S.E. Mgr Thaddée NTIHINYURWA, actuellement Evêque émérite.

Chemin faisant, nous nous sommes rendu compte que le dévouement et la force des Fidèles ne suffisait pas pour une architecture gigantesque dans peu de temps. Ainsi, Samedi le 20 /10/2018, la réunion extraordinaire du Conseil paroissial donna feu vert à la paroisse de contracter un crédit soit auprès d'une banque soit auprès des chrétiens. Le montant fixé est de 500. 000.000frw. Un spécial « merci » aux chrétiens et à « Urwego Bank » pour leur bénéfique intervention.

Vendredi, le 26/10/2018, une soirée a été organisée dans la perspective de trouver des contributions auprès des Fidèles. Les

invités à cette soirée de dîner de gala posèrent un geste qui prouve réellement que « le voyage se mesure mieux en amis qu'en miles ». Leurs promesses faite comme contribution à l'œuvre s'éleva jusqu' à 10.117.000frw tandisque celles faites comme crédit remboursable sans intérêts oscillaient au tour de 9.000.000 frw.

Evidemment, la vie n'est pas seulement respirer c'est aussi avoir le souffle coupé. S'il y a eu les moments difficiles qui ont profondément secoué la paroisse c'est bel et bien période où le Père Chrysante partit se faire soigner. Le 10 Avril 2019, c'était le départ du Père Chrysante à Nairobi pour les soins. Depuis ce mardi soir, jour de son départ, toute la paroisse resta plongée. Son départ était survenu quelques semaines après celui de l'Ingénieur Gaspard GASASIRA, d'heureuse mémoire, parti aussi pour se faire soigner en Belgique. Leur absence provoqua un sentiment de consternation sur le chantier et dans toute la paroisse. La gestion de toute la paroisse était restée dans les mains du Bureau du Conseil paroissial. Pour maitriser la situation, le Bureau du conseil paroissial institua un comité consultatif conjoint (C³). Ainsi, Mardi le 07 Mai 2019, le Père Chrysante devait subir sa première opération de l'estomac. Toutes les messes de cette journée furent célébrées à l'intention. Une prière d'adoration du Saint Sacrement fut organisée. Le chantier en fut informé, et à midi, pendant leur pause, mâçons et aide-mâçons firent irruption dans l'église pour joindre leurs prières à celles des autres chrétiens de la paroisse.

Une autre date importante a surgie un Dimanche le 07 Juillet 2019 lors de la première visite canonique effectuée par S.E. Mgr Antoine Kambanda dans la paroisse de Gikondo, l'Archevêque de Kigali a manifestement admiré et loué la vaillance dont les chrétiens ont fait montrer dans ce qu'il a appelé « cette œuvre de Foi ». A travers ce chef-d'œuvre qui fait aujourd'hui de parler beaucoup de

Gikondo, comme une paroisse géante, riche et puissante malgré sa petitesse en terme de superficie, l'Archevêque lui voit « la foi ». Il le répétera le jour de la bénédiction et de consécration de l'église le 22 Janvier 2020.

En effet, le 22 Janvier 2020, journée qui, incontestablement, restera mémorable dans les annales de notre paroisse Gikondo. Elle marque la fin d'un long voyage entrepris depuis plus de 12 ans, et le début d'une ère nouvelle. Fin de la moitié d'un voyage conçu il y a plus de 12 ans, mais dont les activités n'ont en réalité duré que 20 mois. Les cérémonies de bénédiction et l'inauguration de la nouvelle église témoignent ipso facto la fin de cette longue et dure marche dont 20 mois d'efforts communs, d'endurance dans la Foi et d'Espérance en la Miséricorde de Dieu. De plus ces cérémonies introduisent une ère nouvelle, une ère de nouveaux défis : Défi de sauvegarder et de pérenniser ce qui a été construit, défi de faire comprendre que la marche continue pour pouvoir trouver les moyens de rembourser tout le crédit contracté dans la banque respectant le délais fixé et sans risquer d'enfreindre les pratiques de la Foi catholiques, défi de de la longue marche.

Somme toute, la bénédiction et l'inauguration de l'église ne doivent pas nous garder confinés dans les sentiments d'admiration et d'hallucination dus au fait de ne plus sentir le poids des travaux de construction et nous faire oublier les engagements faits. Nous Avons un crédit à rembourser. Et les stratégies de le faire sont presque identiques que celles qui nous ont permis d'achever notre chef-d'œuvre en un temps record. Tout compte fait, la prière et le travail sont les ailes qui nous ont permis de franchir et surmonter toutes les difficultés. Le voyage se mesure mieux en miles qu'en amis." Dieu qui s'est manifesté à nous comme *Fidèle Ami* et nous a fait réaliser

beaucoup de miracles tout au long de notre premier parcours, Il le restera également dans celui-ci et accomplira tant d'autres en notre faveur. Restons-Lui seulement fidèles.

Père Dominique Bikorimana, sac

APERCU HISTORIQUE DE LA CENTRALE SAINT JEAN NKUMBA



La Centrale de l'Église Catholique de Nkumba est une des centrales constituant la Paroisse Saint Joseph de Kinoni, dans le Diocèse Ruhengeri. Créée en 1998, elle a choisi Saint Jean pour patron ou protecteur. Pour le moment, ladite centrale compte deux succursales (ou églises chapelles), à savoir : la succursale de Nyanga et celle de Nkumba. Depuis lors, l'espoir et l'attention que porte l'Église sur cette partie de la paroisse s'alimentent aux sources de la vie concrète de ses communautés chrétiennes de base dans leur contexte ordinaire de vie. Les biens que ces communautés ecclésiales de base apportent à l'église sont souvent plus discret mais plus profond qu'on ne doute pas les qualifiées de sel du monde et du levain de la terre.

Localisation géographique

La Centrale de Nkumba est située à 4 kms du centre commercial de GAHUNGA, à côté du Petit Séminaire Saint Jean de NKUMBA. Elle est voisine à deux communautés religieuses dont : les sœurs visitandines et les Sœurs des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Elle est aussi située non loin de l'École des Catéchistes de NKUMBA, sur

la route vers le barrage hydroélectrique de Ntaruka. Elle a été successivement dirigée par IYAMUREMYE Germain (de 1998 à 1999), NDUWIMANA Pierre (de 2000 à 2005), HAKIZIMANA Innocent (de 2006 au 2009) et de MUNYAZIRINDA Alfred (du 2009 à nos jours).



Mission et perspective d'avenir

La Centrale Saint Jean a eu pour mission primordiale de faciliter le rassemblement de sa communauté chrétienne locale. Deuxièmement, elle a eu comme mission de faciliter le partage de la prière tant quotidienne que dominicale entre les chrétiens environnant de l'ISCAPA NKUMBA (Institut Supérieur Catholique de la Pédagogie Appliquée de NKUMBA). Cependant, l'histoire de l'érection canonique de la Centrale Saint Jean de Nkumba va de pair avec l'implantation du petit séminaire et de l'ISCAPA dans le milieu. Depuis lors, le nombre des chrétiens a augmenté et ne cesse de croître chaque année.

Cependant, depuis sa création, les Chrétiens célèbrent la Messe et organisent d'autres activités spirituelles au sein de la chapelle du Petit Séminaire Saint Jean, car cette Centrale n'a jamais eu son propre édifice-Eglise. Jusqu'à présent, les chrétiens de la Centrale continuent à utiliser la même chapelle destinée aux enfants du petit Séminaire. Cette situation devient un handicap pour son développement.

Dans le but de permettre aux élèves du petit séminaire d'étudier dans le calme et utiliser leur chapelle en toute quiétude, il s'est fait senti un besoin urgent d'avoir une chapelle propre pour les Chrétiens. C'est pourquoi, en 2009, a jailli du fond des cœurs des fidèles, l'idée de construire leur propre Eglise. C'est dans cette perspective, qu'en 2010, les Chrétiens ont procédé à la collecte des fonds.

Par la suite, ils ont acheté un terrain de 2 ha qui a coûté **deux million cinq cent mille** francs rwandais. En date du 04 décembre 2014, sous l'égide du Père HABYARIMANA Jean Bosco, curé la Paroisse KINONI de l'époque, les travaux de constructions ont été lancés par la mise de la première pierre. La fondation a suivi, les murs ont été élevé et une grande partie de la charpente a été placée par le Père Ascension NKURIKIYIMANA et le Père Marc NZEYIMANA, deux Curés qui ont succédés le dernier. Ceci a été possible, grâce à tant des collectes qui ont été successivement organisés, en 2015, 2017, 2019 et 2020. Le coût total du devis de tout le projet s'estimait à 120 000 000 (cent vingt millions francs rwandais). La somme estimative déjà utilisée est de 40 000 000 (quarante millions francs rwandais), soit 33% du budget total du projet.

Pour finir les travaux de cette construction, le besoin d'un soutien spirituel tant moral que matériel s'avère nécessaire et indispensable pour épauler les efforts des chrétiens de toute la Paroisse de KINONI.

Elle a besoin de la contribution de tout un chacun tant qu'il soit. Aussi, elle requiert une main-d'œuvre gratuite qualifiée et non qualifiée.

Comme la Paroisse de Kinoni a des chrétiens natifs du lieu œuvrant dans les Paroisses environnantes, ces derniers ont contribué à la construction de cette Centrale en ce qui concerne l'élévation de la charpente.

Nonobstant tous les efforts fournis pour la construction de notre Chapelle, les travaux de construction restent encore inachevés. Suite à la pandémie du Covid-19, les chrétiens sont bloqués pour poursuivre les travaux de construction. "Nous prions le Seigneur afin que cette pandémie cesse de ravager le monde."

Père Wincelas Tegera, sac

LA MISSION PALLOTTINE DE BUTURANDE

Introduction



Depuis longtemps, Buturande fut une des Succursales de la paroisse Saint Aloys Rutshuru desservie par les Pères Pallottins. Spirituellement, la communauté chrétienne n'est pas jeune car il y a plus de cinquante ans qu'ils ont reçu l'évangélisation. Disons que le travail fait par les premiers missionnaires dans ce milieu a fait de ces chrétiens les vrais disciples du Christ, car la foi s'est transmise de génération en génération. Voilà pourquoi dans la Cité de Kiwanja où est implantée la Paroisse, le grand pourcentage est celui des Chrétiens Catholiques.

Vu cet accroissement rapide du nombre des fidèles Catholiques et l'agrandissement de la Cité de Kiwanja, il y eut la

nécessité de la création d'une Paroisse pour s'occuper directement de cette communauté chrétienne qui grandit jour après jour. La création d'une paroisse dans la Cité de Kiwanja a été un désir longtemps attendu par les chrétiens et ceci depuis l'époque de Mgr. Faustin Ngabu à l'époque l'Ordinaire du lieu. C'est à la date du 28 Avril 2019 en la fête de la Miséricorde Divine que Mgr. Théophile Kaboy a érigé canoniquement la Paroisse de Buturande sous le patronage de Sainte Faustine Kowalska. Ainsi est accompli le désir des chrétiens.

Au début, les chrétiens n'étaient pas totalement convaincus qu'il y a une paroisse qui leur appartenait car leurs pasteurs restaient encore à Rutshuru desservant les deux paroisses à la fois. C'est en date du 21 Octobre 2019 que les Pères Pallottins ont quitté définitivement Rutshuru pour s'installer à Buturande dans une maison octroyée par les religieuses de Sainte Chrétienne. La présence des prêtres dans ce milieu est une grande joie pour les fidèles qui voulaient voir leurs pasteurs habiter au milieu d'eux. Et cela a marqué la conclusion définitive qu'il y a une paroisse.

Dans ce milieu, nous avons rencontré une communauté chrétiennement mature et capable de collaborer avec leurs pasteurs. Les services rendus auprès des chrétiens entre autre les messes quotidiennes, l'administration des sacrements, la visite des malades, la catéchèse des chrétiens, l'organisation des Groupes et Mouvements d'Action Catholiques, la présence d'un prêtre aux funérailles d'un chrétien, les aide à comprendre le rôle du prêtre au milieu de ses fidèles. La présence quotidienne des prêtres à la paroisse et les mouvements des fidèles à la paroisse a donné naissance à un langage très profond en Kiswahili « **Ivi njo paroisse ina pashwa kuwa.** » littéralement c'est-à-dire, c'est ainsi que doit être la paroisse. Un des témoignages reçus de la part des fidèles est que la présence des prêtres dans ce milieu a joué un grand rôle pour la sécurité de la Cité de kiwanja.

Diacre Lusenge Germain, Sac

CHRONIQUES

10/08/ 2019 à Ruhango 7 Séminaristes ont émis leur Consécration Perpétuelle. Celle-ci a eu lieu le, concomitamment avec le Jubilé d'argent de Consécration du P. Romuald UZABUMWANA et le Jubilé sacerdotal d'argent du Père Janvier GASORE.



- **Le 10 Novembre 2019**, à la Paroisse Saint Vincent Pallotti de Gikondo, a eu lieu l'ordination de sept séminaristes. Ils ont été ordonnés par l'archevêque de Kigali Mgr Antoine Kambanda.

-**Le 17 octobre au 14 Novembre 2019** : le Père Aimable IRAKARAMA est allé en Pologne dans la Province de l'Annonciation du Seigneur, pour une formation sur le fonctionnement des Editions à l'imprimerie Pallottinum

Le 18 Novembre 2019, le Père Eugène Niyonzima a été réélu Recteur de la Province Sainte Famille.

Du 18 au 24 novembre 2019 : les Peres Jean-Pierre NSABIMANA et Honore BAHIRE NTIBENDA ont représenté la PSF au Burkina

Faso pendant le 4^{ème} Congrès de l'Afrique-Madagascar sur la Miséricorde Divine, qui a lieu à Ouagadougou.

Du 02/12 au 07/12/2019 le Frère Jean-Marie Vianney NGENDAHIMANA était à Rome pour une rencontre formative organisée par le Conseil Général de la SAC pour le Management des archives.

30/12/ 2019 : Election des nouveaux Consultants. Sont élus :

- Père Jean-Pierre NSABIMANA : Premier Consultant.

-Père François HARELIMANA

-Père Janvier GASORE

-Père Jean de Dieu KAMBALE MATHE:



29/01/2020 : a eu lieu la remise et reprise entre le Conseil Provincial sortant et le Nouveau Conseil Provincial à Gikondo. La journée a

été clôturée par la Messe et le partage fraternel au Centre Saint Vincent Pallotti.

- Du **23/02/2020** au **15/03/2020**: Mission du Recteur Provincial en Europe.

-Du **16 au 19/03/2020**: Temps Fort du Gouvernement Provincial au Centre Saint Jean Paul II à Kabuga.

-Du **16 soir au 19/03/2020**: Temps Fort du Gouvernement Provincial au Centre Saint Jean Paul II à Kabuga.

15/5/2020 : Recteur Provincial a signé le MOU avec 'We For Rwanda' pour Transfert du patrimoine de Kibilizi Hope Children Center.

Signatures of the contracting partners

Date: Heinsberg, 13.05.2020

Signature:



WIR FÜR RUANDA-ACA
Dr. Bernd Bierbaum, 1st President



Wolfgang Paulus,
Assessor of WFR

This contract contains 4 Pages

Date: 15.05.2020

Signature:



PALLOTTINES
Fr. Eugene NIYONZIMA, SAC



(German text)
Die/Esse vereinbarte Unterschrift/Handzeichen von
Fr. Bernd Bierbaum
Nagame, Familienname, gel. (Geburtsname)
wahrhaftig ist. 13.05.2020 13.05.2020
Niederschrift/Handzeichen durch
Wolfgang Paulus
Ich/Wir sind vollzogen / anerkannt worden. Dies wird demnach
Richt. bestätigt. Die Gegenseite wird nur zur Vorlage der
13.05.2020 13.05.2020 13.05.2020
Heinsberg, den 13.05.2020
Der Stichtag
Der Stichtag
Heinsberg



(German text)
Die/Esse vereinbarte Unterschrift/Handzeichen von
Fr. Eugene NIYONZIMA
Nagame, Familienname, gel. (Geburtsname)
wahrhaftig ist. 15.05.2020 15.05.2020
Niederschrift/Handzeichen durch
Fr. Bernd Bierbaum
Ich/Wir sind vollzogen / anerkannt worden. Dies wird demnach
Richt. bestätigt. Die Gegenseite wird nur zur Vorlage der
15.05.2020 15.05.2020 15.05.2020
Heinsberg, den 15.05.2020
Der Stichtag
Der Stichtag
Heinsberg

19/5/2020 : Son Excellence Mgr Jean-Yves Nahmias, évêque du diocèse de Meaux a donné à la Province Sainte Famille l'Approbation d'ériger canoniquement une communauté Pallottine à Monterau.

04/6/2020 a eu lieu la réunion (vidéo conférence) des recteurs et des responsables des œuvres.

05/6/2020 : Son excellence Mgr Mariano Corociata l'évêque du diocèse de Latina Teraccina Sezze Priverno

11/6/2020 : Le Père Alexandre Régional de Région Miséricorde Divine en France, a donné l'aval à la Province Saint Famille d'ériger une communauté de la Province Sainte Famille sur son territoire

12/06/2020 : La Province Saint Famille est devenu légalement propriétaire de Kibilizi Hope Children Center, qui est devenu Pallotti Hope Children Center.

15/6/2020 : Publication officielle des Nominations.



Kigali, le 15 Juin 2020.

Prot. : N° 203/SAC-SF/20

**Objet : Publication Officielle des Nominations
des Confrères 2020-2021**

À tous les Membres de la Province Sainte Famille,

« Notre imitation du Christ nous pousse à l'action apostolique. Nous nous engageons pour le salut et le bien-être du prochain avec toutes les énergies de notre personne, et nous voulons nous unir aux efforts communs afin de créer un monde plus humain pour tous, de consolider la paix dans la justice et dans la charité et pour que tous soient unis dans le Christ. » (cf. LOI SAC, n° 15).

Chers Confrères,

Pax Christi !

Par la présente, **je publie officiellement les Nominations des Confrères 2020-2021 et la constitution des Organes auxiliaires de la Direction Provinciale**, en conformité avec notre Loi SAC n°378 et 344, et avec le consentement du Conseil Provincial dans sa session du 05 Mai 2020.

En effet, chers Confrères, **ces nouvelles nominations entrent en vigueur à partir du 15 Aout 2020** et cette publication faite deux mois avant, vous facilite à la bonne préparation des remises et reprises dont le schéma est en annexe.

De plus, je vous invite à recevoir votre mission apostolique avec gratitude et d'en être responsable, c'est un moyen utile à la diffusion, à la défense et à l'approfondissement de la vie chrétienne.

Espérant une bonne compréhension de votre part, je confie votre mission à l'intercession de la Vierge Marie Reine des Apôtres et de notre Fondateur, Saint Vincent Pallotti.

*« Ils dirent : levons-nous, et bâtissons !
Et ils se fortifièrent dans cette bonne résolution » (Ne 2,18).*



Père Jérôme NIYONGABO, SAC
Secrétaire Provincial



Père Eugène NIYONZIMA, SAC
Recteur Provincial

PLACEMENT DES MEMBRES 2020-2021

I. SERVICES GÉNÉRAUX

1. Gouvernement Provincial

- Père Eugène NIYONZIMA : Recteur Provincial
- Père Jean-Pierre NSABIMANA : Premier Consultant
- Père François HARELIMANA : Consultant
- Père Janvier GASORE : Consultant
- Père Jean de Dieu KAMBALE MATHE: Consultant
- Père Jackson NIYONSENGA BANZUBAZE: Administrateur Provincial
- Père Eric HABIMANA: Secrétaire Provincial et Secrétaire du Recteur Provincial



2. Administration Provinciale

- Père Jackson NIYONSENGA BANZUBAZE: Administrateur Provincial
- Père Jean de Dieu KASEREKA KANEFU : 1^{er} Administrateur Provincial Adjoint
- Père Jean-Paul NYABYENDA : 2^{ème} Administrateur Provincial Adjoint

3. Secrétariat Provincial

- Père Eric HABIMANA: Secrétaire Provincial et Secrétaire du Recteur Provincial
- Frère Jean-Marie Vianney NGENDAHI MANA : Notaire et Archiviste
- Diacre Patient KATEMBO KIOMA : Webmaster et autres services relatifs au Secrétariat Provincial

II. COMMUNAUTÉS ET ŒUVRES

1. Communauté Sainte Famille de Gikondo (Maison Provinciale)

- Père Eugène NIYONZIMA : Recteur Provincial
- Père Jean de Dieu KASEREKA KANEFU: Recteur de la Communauté,
Directeur du Centre Saint Vincent Pallotti Ltd et
1^{er} Administrateur Provincial adjoint
- Père Chrysante RWASA : Vice-Recteur de la Communauté et Curé de la
Paroisse
- Père Jackson NIYONSENGA BANZUBAZE: Administrateur Provincial et
étudiant en MBA
- Père Christophe MINER: Secrétaire pour les Missions et Responsable de l'ACR
- Père Eric HABIMANA : Secrétaire Provincial, Secrétaire du Recteur Provincial,
Cérémoniaire Provincial adjoint et Vicaire dominical¹

¹ Avant d'organiser toute autre activité personnelle ou celle qui incombe à sa responsabilité directe, le vicaire dominical doit d'abord consulter le Curé de la Paroisse pour harmoniser ensemble les services dominicaux.

- Frère Jean-Marie Vianney NGENDAHIMANA : Notaire, Archiviste et DAF à la FPF
- Diacre Patient KATEMBO KIOMA : Econome de la Communauté, Vicaire dominical à la Paroisse, Webmaster et autres services relatifs au Secrétariat Provincial
- Père Sylvestre MBARUSHIMANA: DAF au Centre Saint Vincent Pallotti Ltd et étudiant en ACCA à *Cornerstone and Luthien Advisory*
- Père Germain LUSENGE WAMUNGU : Vicaire à la Paroisse et Chargé de l'animation vocationnelle à Gikondo
- Frère Zdzislaw OLEJKO: Aide au service de pèlerinages et maintenance de la Maison Provinciale
- Père Andrzej JAKACKI : Professeur au Grand Séminaire de NYAKIBANDA et Vicaire dominical
- Père Godefroid DUSABE : Résidant
- Fratrî Boniface NDIKUBWIMANA: Stagiaire annuel au Centre Saint Vincent Pallotti Ltd.
- Fratrî Dieudonné SINZAHERA BUSIMBA: Stagiaire annuel, aide à l'économe local et chargé d'accueil dans la Communauté.

2. Communauté Saint Michel Archange de Kibeho

- Père François HARELIMANA : Recteur de la Communauté, Recteur du Sanctuaire Marial « Notre-Dame des Douleurs » de Kibeho et Directeur de la Fondation Pallottine pour la Famille (FPF)
- Père Emmanuel TWAGIRIMANA: Vice-Recteur de la Communauté et Directeur de Kibeho Pilgrimage Center Ltd (KPC Ltd)
- Père Jean-Pierre GATETE: Chapelain au Sanctuaire de Kibeho, Économe de la Communauté et Co-gestionnaire du Centre Culturel Saint Vincent Pallotti pour les enfants
- Père Gilbert KAZINGUFU SEMASAKA : Chapelain adjoint au Sanctuaire
- Diacre Gaspard AYABAGABO: DAF à KPC Ltd, Responsable de l'ACR, activités Pastorales au Sanctuaire de Kibeho et Chargé de l'animation vocationnelle à Kibeho

3. Communauté Nazareth de Butare

- Père Alphonse NDAGIJIMANA: Recteur de la Communauté et Directeur de la Période d'Introduction
- Père Eugène HAKIZIMANA: Socius au Directeur de la PI, Vice-Recteur de la Communauté, Econome de la Communauté et Etudiant-Postgraduate en Education



- Père Jean-Pierre MUNYANEZA : Père spirituel des novices, étudiant à *University of Rwanda, School of Inclusive and Special Needs Education*, Responsable de la Pastorale Vocationnelle au Rwanda et Stagiaire à Kibilizi
- Père Antoine BALIGORA : Responsable de *Pallotti Children Hope Centre* de Kibilizi et Confesseur au Noviciat
- Père Jean-Pierre KAMARA NGABO: Chargé de la Bibliothèque Provinciale
- Les novices

4. Communauté de Ruhango

- Père Janvier GASORE: Recteur de la Communauté, Vicaire à la Paroisse et temporairement au service de l'Évêque de Kabgayi au sein du Groupe Scolaire Indangaburezi et ICE
- Père Jean-Pierre NSABIMANA : Vice-Recteur de la Communauté et Recteur du Sanctuaire Jésus Miséricordieux
- Père Dominique BIKORIMANA : Curé de la Paroisse de Ruhango et Chargé de l'animation vocationnelle à Ruhango
- Père Yves UWINEZA: Chapelain au Sanctuaire Jésus Miséricordieux et Econome de la Communauté

5. Communauté Saint Maximilien Kolbe-Pallotti Presse

- Père Jean-Paul NYABYENDA : Recteur de la Communauté, Directeur de l'Imprimerie Pallotti Presse Ltd, 2^{ème} Administrateur Provincial adjoint et Vice-responsable de l'ACR au niveau de la Province
- Père Aimable IRAKARAMA : Vice-Recteur de la Communauté et DAF à Pallotti Presse
- Père Dominique NGENDAHAHO TUMAINI : Vicaire à la Paroisse et Responsable de Hobe
- Diacre Abel RUTAGANDA: Econome de la Communauté, Responsable adjoint de Hobe et Vicaire dominical à la Paroisse



6. Communauté Immaculée Conception de KABUGA

- Père Ildéphonse BIZIMUNGU: Recteur de la Communauté et Curé de la Paroisse
- Père Honoré BAHIRE NTIBENDA : Vice-Recteur de la Communauté, Recteur du Sanctuaire de la Miséricorde Divine de Kabuga et Directeur du Centre des Pèlerins Saint Jean-Paul II
- Père Narcisse MWISENEZA: Chapelain au Sanctuaire de la Miséricorde Divine de Kabuga

Niyoy

-Père Christian NYAKASANE MUHANANO: Vicaire à la Paroisse, Econome de la Communauté, DAF au Centre des Pèlerins Saint Jean-Paul II et Chargé de l'animation vocationnelle à Kabuga

7. Communauté de KINONI

- Père Wenceslas TEGERA : Recteur de la Communauté et Curé de la Paroisse Saint Joseph
- Père Désiré BIGIRIMANA MWEMEZI : Vice-Recteur de la Communauté, Vicaire à la Paroisse et Chargé de l'animation vocationnelle à Kinoni
- Père Isaac IZATEGEKA: Econome de la Communauté et Vicaire à la Paroisse

8. Communauté Cénacle de Keshero

- Père Jean-Bosco HABYARIMANA: Recteur de la Communauté et animateur au Centre Pallottin de Formation (CPF)
- Père Désiré BAKANGANA KIYOMBO: Directeur du CPF, Vice-Recteur de la Communauté et Père Spirituel des séminaristes
- Père Jean de Dieu KAMBALE MATHE : DAF au CPF et Professeur au Grand Séminaire de Buhimba.
- Père Jerzy Eugeniusz KOŻUCH : Animateur au CPF
- Père Jean-Népomucène NGIRABAKUNZI : Animateur au CPF et Professeur au Grand Séminaire de Buhimba.
- Diacre Patient SAFARI POLEPOLE: Econome de la Communauté et Finalisation de ses études universitaires en Gestion

9. Communauté Saint Vincent Pallotti de Keshero

- Père Benjamin BAHASHI : Recteur de la Communauté, Responsable de la Pastorale vocationnelle en RDC et des séminaristes en stage et Professeur au Théologat de Buhimba.
- Père Téléphore NIYITEGEKA : Vice-Recteur de la Communauté, Préfet des séminaristes et Econome de la Communauté
- Père Antoine MUNYANEZA: Responsable du Postulat, Cérémoniaire Provincial et Professeur de philosophie à Kabgayi et à Buhimba
- Les confrères en formation-Théologie au Grand Séminaire Jean-Paul II
- Les confrères en formation-Philosophie au Grand Séminaire Mgr BUSIMBA de Buhimba
- Les Postulants

4





10. Communauté Saint Boniface de Bukavu

- Père Ignace MUGOBE BANUNI : Recteur de la Communauté et Etudiant en Droit civil à l'Université Catholique de Bukavu
- Père Désiré RUVAMWABO NZABONIMPA : Vice-Recteur de la Communauté et Curé de la Paroisse Saint Vincent Pallotti de Karhale
- Père Jean-Delphin NYONGERA NIRERE : Econome de la Communauté, Vicaire à la Paroisse et Chargé de l'animation vocationnelle à Bukavu
- Fratri Emmanuel VUGANEZA: Séminariste en stage annuel

11. Communauté Bienheureux Isidore BAKANJA-BUTURANDE

- Père Simon SAFARI BURHUNGANE: Recteur de la Communauté et Curé de la Paroisse Sainte Faustine Kowalska
- Père Jerzy KOTWA : Vice-Recteur de la Communauté et Vicaire à la Paroisse
- Père Pascal HABINEZA : Econome de la Communauté et Vicaire à la Paroisse
- Père Ascension NKURIKIYIMANA: Vicaire à la Paroisse et Chargé de l'animation vocationnelle à Buturande

12. Communauté Sainte Thérèse d'Avila de Bruxelles

- Père Abraham NYANGE: Recteur de la Communauté, Responsable de la Procure Missionnaire et Co-responsable dans l'Unité Pastorale de Meiser
- Père Théodore BAHISHA : Vice-Recteur de la Communauté, Responsable de l'Unité Pastorale de Meiser et Coordinateur des activités missionnaires de la Province Sainte Famille en Europe
- Père Eric NIYIKIZA : Econome de la Communauté et Etudiant à Lumen Vitae

13. Mission de Namur

- Père Jerzy CHWIEJ : Curé de la Paroisse Aische-En-Refail à Namur
- Père Stanislas MOSTEK : Vicaire à la Paroisse Aische-En-Refail à Namur (Membre de la Province Christ Roi)

14. Communauté Bienheureuse Elisabeta Sanna de Latina-Italie

- Père Marc NZEYIMANA : Recteur de la Communauté Bienheureuse Elisabeta Sanna, Curé de la Paroisse Stella Maris et Etudes Doctorales en Droit Canonique à l'Université Pontificale de Latran

- Père Jérôme NIYONGABO: Vice-Recteur, Econome de la Communauté, Vicaire à la Paroisse et Etudiant à l'*Institutum Utriusque Iuris-Lateranum*
- Père Norbert SEBUTITIRA NSENGIYUMVA: Vicaire à la Paroisse (première année) et Etudiant en Missiologie à l'Université Pontificale Urbainienne

15. Communauté Saint Joseph d'Osny-France

- Père Juvénal Faustin NDAGIJIMANA : Recteur de la Communauté Saint Joseph d'Osny, Curé de la Paroisse d' Osny, et étudiant en Sciences de l'Éducation à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
- Père Jean-Népomuscène NIMWIZERE : Aumônier des Etudiants de CERGY et Etudes Doctorales en Théologie Dogmatique à l'Institut Catholique de Paris
- Père Philippe NIYIBIZI KAJO: Vicaire à la Paroisse et Econome de la Communauté

16. Communauté Saint Vincent Pallotti de Montereau-France (Maison Pallotti)

- Père Jules-Eusèbe MUTABARUKA : Recteur de la Communauté Saint Vincent Pallotti de Montereau et Curé de la Paroisse La Collégiale Notre-Dame-et-Saint-Loup de Montereau-Fault-Yonne
- Père Ferdinand SAFARI MBITSE: Vicaire à la Paroisse et Econome de la Communauté

III : MEMBRES AFFECTÉS EN DEHORS DES COMMUNAUTÉS DE LA PROVINCE SAINTE FAMILLE

17. Kenya-Nairobi

- Père Jean-Marie Vianney NIZEYIMANA: Etudiant en *Psycho-Spiritual Program* à Nairobi et Père spirituel
- Confrères en formation théologique à *Hekima University College*

18. Côte d'Ivoire

- Père Adam PACULA : Curé à Yopougon (Abidjan)
- Père Gérard KAMEGERI NEZEHOSE: Recteur de la Communauté d'Abobo et Préfet des séminaristes
- Père Bienvenu Jean-Pierre BYAMUNGU SHAMAVU: Etudiant en Théologie Pastorale



Niyong

- Père Zénon BAZAN : Au service de la Basilique Notre Dame de Yamoussoukro
- Confrères en formation théologique à l'ICMA

19. Italie-Généralat

Père Romuald UZABUMWANA : Consultant Général

20. Pologne

- Mgr Henryk HOSER : Archevêque émérite de *Warszawa-Praga* résidant à *Oltarzew*
- Père Stanislas FILIPEK : En mission de la Province Christ Roi au Burkina Faso et Délégué Provincial
- Père Zdzisław PRUSACZYK: En mission de la Province Christ Roi au Canada

21. Etats-Unis d'Amérique

Père Jean-Baptiste MVUKIYEHE: Etudiant en *Master of Theological Studies* à l'Université Notre Dame

N.B. : - « Les membres séjournant plus longtemps en dehors du territoire de la Province Sainte Famille appartiennent à la Maison Provinciale de Gikondo. » (Statuts, n° 15, Cfr Loi SAC, n° 310).

- **Les Recteurs des communautés non paroissiales doivent, selon leurs possibilités, faire introduire les diacres à la pastorale.**



16/6/2020 : Remise et Reprise dans la Communauté Immaculée Conception de Kabuga entre P. Jean Baptiste et P. Ildephonse pour la charge du rectorat et de la curie. Entre P. Ildephonse et le diacre Christian Nyakasane pour la charge de l'économat.

16/6/2020 : Erection Canonique de la Communauté Saint Bienheureuse Elizabeta Sana.



PALLOTTINS

SOCIETE DE L'APOSTOLAT CATHOLIQUE
Province Sainte Famille



Prot.: N° 282/SAC-SF/20

DECRETO DI EREZIONE CANONICA

COMUNITÀ PALLOTTINA BEATA ELISABETTA SANNA

Per la maggior gloria di Dio e la salvezza degli uomini, in conformità con la Legge SAC dei nn. 89 e 309, dopo aver ottenuto per iscritto il consenso dell'Ordinario locale (Lettera dalla Sua Eccellenza Monsignor Mariano CROCIATA, Prot.n.105/20 Dc del 9 giugno 2020) e dopo aver ottenuto il consenso scritto del Rettore Generale della Società dell'Apostolato Cattolico, (cfr. Lettera di Padre Jacob NAMPUDAKAM, SAC P del 24 giugno 2020), il Consiglio della Provincia della Sacra Famiglia, nella sua seduta del 07 luglio 2020, ha proceduto all'erezione canonica della Comunità Beata Elisabetta Sanna, con sede presso la Parrocchia di Stella Maris in Latina Lido, Diocesi di Latina-Terracina-Sezze-Priverno, e nominato il suo primo Rettore locale nella persona di Padre Marc NZEYIMANA, SAC, per un mandato di 3 anni.

Per questo, col presente Decreto, abbiamo eretto canonicamente la comunità pallottina Beata Elisabetta Sanna, con tutte le strutture adeguate di una comunità pallottina locale, dal 01 settembre 2020. La missione principale di questa comunità è la cura pastorale all'interno della parrocchia Stella Maris in Latina Lido, sviluppandoci un centro di spiritualità secondo le norme della Chiesa, le direttive della Diocesi di Latina-Terracina-Sezze-Priverno e secondo il carisma pallottino.

Possa la Vergine Maria, Regina degli Apostoli e Vincenzo Pallotti, il nostro Santo Fondatore e Beata Elisabetta Sanna, ottenere dal Signore la benedizione e la protezione di questa nuova Comunità della Provincia della Sacra Famiglia in missione in Ruanda, nella Repubblica Democratica del Congo e in Belgio.

Fatto a Kigali, 16 luglio 2020, Festa della Madonna del Monte Carmelo.


Don Jérôme NIYONGABO, SAC
Segretario Provinciale




Don Eugène NIYONZIMA, SAC
Rettore Provinciale

CPI: S.E. Mons. Mariano Crociata, Vescovo di Latina-Terracina-Sezze-Priverno

17/6/2020 : Erection Canonique de la Communauté Saint Joseph à Osny



SOCIÉTÉ DE L'APOSTOLAT CATHOLIQUE
Province Sainte Famille



Prot. : N° 283/SAC-SF/20

DECRET D'ÉRECTION CANONIQUE

**COMMUNAUTÉ PALLOTTINE SAINT JOSEPH D'OSNY
DANS LE DIOCÈSE DE PONTOISE EN FRANCE**
30 Rue Aristide Briand
95520 OSNY

Pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des hommes, en conformité avec le *Code de Droit Canonique*, can. 733§1 et la *Loi SAC* aux nn.89 et 309, ayant obtenu par écrit le consentement de l'Ordinaire du Lieu dans sa lettre du 15 Juin 2020 et celui du Recteur Général de la Société de l'Apostolat Catholique dans sa lettre du 24 Juin 2020, le Conseil de la Province Sainte Famille, dans sa session ordinaire du 07 Juillet 2020, a procédé à l'érection canonique de la Communauté Pallottine Saint Joseph d'Osny, en France, dans le Diocèse de Pontoise, et a nommé son premier Recteur Local en la personne du Père Juvénal Faustin NDAGIJIMANA, SAC, pour un mandat de 3 ans.

Pour cela, par le présent Décret, j'érige canoniquement la Communauté Pallottine Saint Joseph d'Osny, avec toutes les structures propres d'une Communauté Pallottine Locale, à partir du 08 Décembre 2020. Cette communauté aura particulièrement en charge la Paroisse d'OSNY et l'aumônerie des étudiants de Cergy, selon les normes de l'Eglise, les orientations pastorales en vigueur dans le Diocèse de Pontoise et conformément au charisme pallottin.

Puissent la Vierge Marie, Reine des Apôtres, Saint Vincent Pallotti, notre Fondateur et Saint Joseph, obtenir auprès du Seigneur la bénédiction et la protection pour cette nouvelle Communauté Pallottine de la Province Sainte Famille.

Fait à Kigali, le 17 juillet 2020.

Père Jérôme NIYONGABO, SAC
Secrétaire Provincial



Père Eugène NIYONZIMA, SAC
Recteur Provincial

C. P. I. : Son Exc. Mgr. Stanislas Lalanne, Évêque de Pontoise

17/6/2020 : Erection Canonique de la Communauté Saint Vincent Pallotti de Montereau



SOCIÉTÉ DE L'APOSTOLAT CATHOLIQUE
Province Sainte Famille



Prot. : N° 284/SAC-SF/20

DECRET D'ÉRECTION CANONIQUE

**COMMUNAUTÉ PALLOTTINE SAINT VINCENT PALLOTTI
DE MONTEREAU DANS LE DIOCÈSE DE MEAUX EN FRANCE**

1 place Jean-Paul II

77130 MONTEREAU FAULT YONNE

Pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des hommes, en conformité avec le *Code de Droit Canonique*, can. 733§1 et la *Loi SAC* aux nn.89 et 309, ayant obtenu par écrit le consentement de l'Ordinaire du Lieu dans sa lettre du 29 Mai 2020 et celui du Recteur Général de la Société de l'Apostolat Catholique dans sa lettre du 24 Juin 2020, le Conseil de la Province Sainte Famille, dans sa session ordinaire du 07 Juillet 2020, a procédé à l'érection canonique de la Communauté Pallottine Saint Vincent Pallotti, en France, dans le Diocèse de MEAUX, et a nommé son premier Recteur Local en la personne du Père Jules-Eusébe MUTABARUKA, SAC, pour un mandat de 3 ans.

Pour cela, **par le présent Décret, j'érige canoniquement la Communauté Pallottine Saint Vincent Pallotti de Montereau, avec toutes les structures propres d'une Communauté Pallottine Locale, à partir du 08 Décembre 2020. Cette Communauté aura la mission de se consacrer, entre autres, à la pastorale paroissiale sur l'ensemble du secteur de Montereau, situé au sein du Pôle missionnaire de Montereau, selon les normes de l'Eglise, les directives du Diocèse de MEAUX et conformément au charisme pallottin.**

Puissent la Vierge Marie, Reine des Apôtres et Saint Vincent Pallotti, notre Saint Fondateur, obtenir auprès du Seigneur la bénédiction et la protection pour cette nouvelle Communauté Pallottine de la Province Sainte Famille.

Fait à Kigali, le 17 juillet 2020.


Père Jérôme NIYONGABO, SAC
Secrétaire Provincial




Père Eugène NIYONZIMA, SAC
Recteur Provincial

C. P. I. : Son Exc. Mgr. Jean-Yves NAHMIAS, Évêque de MEAUX

23/6/2020 : Remise et Reprise dans la Communauté Michel Archanges de Kibeho entre P. Zdzislaw et le P. Emmanuel pour la charge du directeur de KPC ltd. Entre P. Emmanuel et le Fratri Gaspard pour le service de DAF. Entre le P. Norbert et P. Gatete pour le service de l'économat.

22/7/2020 : Soutenance de la mémoire en Science de l'Education du Père Juvénal HABYARIMANA.

29/7/2020 : Remise et Reprise dans la Communauté Saint Vincent Pallotti de Keshero, entre P. Eugène H. et P. Telesphore pour le service d'économat.

02/08/2020 : Ordination presbytérale du diacre Delphin, diacre Philippe, diacre Germain à Goma.

03/8/2020 : Remise et Reprise dans la Communauté de Kinoni, entre le Mwemezi et Diacre Isaac pour le service d'économat.

03/8/2020 : Remise et Reprise dans la Communauté de Saint Boniface de Karhale entre P.Bakangana et P.Ruvamwabo pour la charge de la curie de la paroisse. Entre P.Bakangana et P. Mugobe pour le service rectorat. Entre P. Gatete et P.Delphin pour le service d'économat.

09/08/2020 : Ordination du diacre Christian Nyakasane à Bukavu.

09/08/2020 : Clôture officielle de la Période d'Introduction, année 2019-2020.

11/8/2020 : Remise et Reprise à Ruhango entre P. Gasore et P. Bikorimana pour le service de la curie. Entre P.Philippe et P. Yves pour le service d'économat.

12/8/2020 : Remise et Reprise dans la Communauté du Cénacle entre P. Bosco et P.Bakangana, pour le service du directeur du CPF et entre P. Isaac et Fratri Polepole pour le service d'économat.

16/8/2020 : Remise et reprise dans la communauté de Butare entre P. Delphin et P. Eugène H. pour le service d'économat.

22/08/2020 : Ordination à Kibeho du diacre Dominique, diacre Eric et diacre Isaac.

25/08/2020 : Arrivée du Père Ascension Ntakiyimana, en provenance de sa mission en Uruguay.

02/09/2020 : Ouverture de la période d'approfondissement à Kabuga.

06/09/2020 : Ouverture de la Mission à Latina.

06/09/2020 : Ouverture officielle de l'année canonique 2020-2021.

08/09/2020 : Remise et Reprise à Gikondo entre P. Christophe et P. Kasereka pour le service du rectorat. Entre P.Eric et Fratri Patient Katembo pour le service d'économat.

TABLE DE MATIERES

| | |
|---|-----------|
| ÉDITORIAL..... | 3 |
| VIE DE LA PROVINCE | 6 |
| <i>DIRECTION PROVINCIALE ET SES ORGANES AUXILIAIRES</i> | <i>6</i> |
| <i>ATTRIBUTIONS DES ORGANES AUXILIAIRES DE LA PROVINCE SAINTE FAMILLE</i> | <i>11</i> |
| <i>CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ŒUVRES PALLOTTINES DE LA PROVINCE SAINTE FAMILLE</i> | <i>22</i> |
| ÉVALUATION TRIENNALE DES PRIORITÉS DE LA PROVINCE SAINTE FAMILLE (2017-2020)..... | 27 |
| <i>LES PRIORITÉS ANNUELLES ET TRIENNALES DE LA PROVINCE SAINTE FAMILLE 2020-2023</i> | <i>40</i> |
| LES ACTES DU CONSEIL PROVINCIAL | 52 |
| <i>I. Les actes du nouveau Conseil Provincial du 30 janvier 2020.....</i> | <i>52</i> |
| <i>II. Les actes du Conseil Provincial dans sa réunion ordinaire du 05 fevrier 2020 à kabuga</i> | <i>54</i> |
| <i>III. Les actes du Conseil Provincial dans sa réunion ordinaire du 20 mars 2020 à kabuga</i> | <i>55</i> |
| <i>IV. Les actes du Conseil Provincial dans sa réunion ordinaire du 08 avril 2020 par videoconférence.....</i> | <i>56</i> |
| <i>V. Les actes du Conseil Provincial dans sa réunion ordinaire du 05 mai 2020 par videoconférence.....</i> | <i>56</i> |
| <i>VI. Les actes du Conseil Provincial dans sa réunion ordinaire du 02 juin 2020 par videoconférence.....</i> | <i>57</i> |
| <i>VII. Les actes du Conseil Provincial dans sa réunion ordinaire du 07 juillet 2020 par videoconférence.....</i> | <i>58</i> |

| | |
|--|-----------|
| NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS | 60 |
| <i>UNE SPLENDIDE EGLISE DE LA PAROISSE DE GIKONDO: UNE MOSAIQUE PITTORESQUEMENT CHRETIENNE</i> | <i>60</i> |
| <i>APERCU HISTORIQUE DE LA CENTRALE SAINT JEAN NKUMBA</i> | <i>67</i> |
| <i>LA MISSION PALLOTTINE DE BUTURANDE</i> | <i>70</i> |
| CHRONIQUES | 72 |

Printed in September 2020
By Pallotti Press LTD
P.O. Box 863 Kigali-Rwanda